

## **La question de la qualité**

### **Faire raisonner les usages urbains avec la qualité de l'eau des rivières et des milieux aquatiques L'apport des enquêtes réalisées auprès des usagers, des riverains et des habitants de l'Orge aval**

Catherine Carré\*, José-Frédéric Deroubaix<sup>1</sup>, Jean-Claude Deutsch<sup>1</sup>,  
Jean-Paul Haghe<sup>2</sup>, Bernard de Gouvello<sup>3</sup>,  
Nadia Belaïdi<sup>2</sup>, Aude Charrier<sup>1</sup>

\* Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheur au LADYSS,  
associée au LEESU- Université Paris Est, carre@univ-paris1.fr

<sup>1</sup> LEESU - Université Paris Est

<sup>2</sup> PRODIG

<sup>3</sup> CSTB, chercheur détaché au LEESU - Université Paris Est

La directive cadre sur l'eau a contraint les gestionnaires des rivières et les institutions en charge de la restauration des cours d'eau à prendre la mesure de ce que signifiaient des actions de restauration d'une part les plus efficaces possibles, économiquement et écologiquement, et, d'autre part, en concertation avec les publics concernés.

A la suite de la consultation du public par les agences de l'eau sur l'avant projet de SDAGE en 2008, sous forme de questionnaires auto administrés, le conseil scientifique de l'AESN a pris acte de la difficulté à toucher les usagers et à connaître leur assentiment des choix engagés par les instances de bassin (avis du 17 juin 2009). Cette difficulté à mobiliser les citoyens autour des enjeux de la gestion de la ressource et des milieux n'est pas spécifique au Comité de bassin de Seine Normandie et à une échelle trop large pour permettre de saisir les volontés des habitants. Les animateurs de SAGE nous disent leur grande difficulté à réunir les élus de plus petits bassins versants (exemple du SAGE des 2 Morins) et leur méconnaissance des pratiques des cours d'eau et des milieux aquatiques par les habitants des communes riveraines.

Dans le cadre des petites rivières franciliennes, l'injonction de la DCE à la restauration et à la participation se heurte à un certain nombre de difficultés particulières, outre celle de la mobilisation des habitants. Elus et techniciens sont, pour beaucoup, impliqués dans une gestion de plus en plus écologique du cours d'eau et des zones humides sans trop bien pouvoir mesurer la compréhension de leur gestion par les habitants et leur accord. Il s'agit d'abord d'une gestion à tâtons, en essayant de concilier des pratiques et des représentations urbaines des cours d'eau avec une mutation assez radicale : passer d'une régulation hydraulique de la rivière à une maîtrise écologique des milieux aquatiques.

Dans la perspective de mieux connaître les représentations qu'ont les habitants de leurs cours d'eau et des milieux aquatiques annexes, leur compréhension de ce que peut être la qualité de la rivière et leurs attentes en termes de gestion et d'action, il a été décidé de recourir à des enquêtes qualitatives. Celles-ci ont été administrées par des étudiants en face à face, auprès de plusieurs catégories de personnes pouvant être concernées par la gestion des rivières (usagers, riverains, habitants de la commune riveraine) et par leur reconquête écologique.

Il faut alors expliquer ce que l'on attend de ce type d'enquête qualitative pour compléter notre connaissance des représentations de la nature en ville et des pratiques qu'ont les citoyens des rivières et des zones humides. Nous disposons déjà d'un certain nombre de connaissances, soit générales sur la nature en ville, soit adaptées aux cours d'eau dont l'Orge. Nous commencerons par présenter ces données que nos enquêtes vont venir compléter.

Puis dans un deuxième temps, nous présenterons nos objectifs d'enquêtes spécifiques aux petites rivières urbaines, dans la recherche d'une possible gestion intégrée de ces cours d'eau. Rappelons que par gestion intégrée, on entend la construction d'une vision commune du cours d'eau, qui permette de réduire/ résoudre les malentendus et les contradictions entre les acteurs, qui permette de concilier le maximum d'usages de l'eau et des milieux.

Pour cela, le choix a été fait d'administrer le questionnaire sur quatre tronçons spécifiques de l'Orge aval et 327 enquêtes ont été réalisées entre avril et mai 2009. Nous précisons alors notre protocole d'enquête et les limites inhérentes à tout type d'enquêtes, qui nécessitent une transparence méthodologique : comment le questionnaire a été élaboré et les données collectées (taux de non réponse, compréhension ou non des questions, ...) ? Ceci afin de pouvoir apprécier comment les erreurs d'échantillonnage, de collecte des données, ..., ont pu influencer les réponses obtenues.

Nous présenterons enfin nos résultats, en cherchant une différence ou non dans les pratiques et les appréciations de la qualité du cours d'eau selon les tronçons où les enquêtes auront été menées.

## 1- Pourquoi recourir à des enquêtes en face à face et qu'en attendre ?

Les chercheurs et les praticiens des sondages et des enquêtes font aujourd'hui le constat d'une difficulté croissante à toucher des personnes acceptant d'être questionnées par téléphone ; courrier, courriel. Ils observent le développement d'un panel d'enquêtés « professionnels », acceptant régulièrement d'être enquêtés et laissant ainsi de côté les personnes non touchées.

### **Encart 1 - Le recours aux enquêtes qualitatives : les résultats de l'enquête du CREDOC en 2008 pour l'AESN et les pistes de recherche ouvertes**

En octobre 2008, 1 437 résidents du bassin Seine-Normandie ont été interrogés par le CREDOC (méthode des quotas et redressement). Parmi les objectifs retenus pour cette enquête commandée par l'AESN, on retrouve « Mieux connaître les attentes des habitants du bassin en termes d'environnement et de gestion de l'eau, mettre en lumière des éventuelles spécificités territoriales et évaluer le degré de mobilisation de la population dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de gestion de l'eau. »

#### **1- Les résultats de l'enquête**

- ***Appréciation d'abord qualitative de l'eau et peu de la ressource***

Dans le domaine de l'eau, les résidents du bassin jugent prioritaires les questions de qualité et, notamment, de présence de produits toxiques. Comparativement à ces aspects liés à la pollution de l'eau, les interrogations relatives à la ressource (quantité, économies d'eau, etc...) sont moins évoquées.

Le déterminant géographique est particulièrement fort sur cette question : les résidents des villes de plus de 100 000 habitants évoquant plus souvent la qualité, la présence de produits toxiques ou encore l'épuration. A l'inverse, les préoccupations liées à la gestion de la ressource sont moins citées. En régions, la population semble plus consciente que les Franciliens de l'importance des ressources en eau. Les préoccupations liées aux nappes phréatiques et à la ressource en eau sont beaucoup plus fréquemment évoquées par les habitants des cinq bassins les moins densément peuplés.

- ***La lutte contre les pollutions avant la protection de la faune et la flore***

Concernant la protection des rivières, des plans d'eau et des zones humides, c'est la lutte contre les pollutions qui apparaît comme la priorité. La lutte contre les pollutions, évoquée par près de la moitié (49,7%) des résidents du bassin, devance largement la préservation de la faune et de la flore (25,1%). Avec des différences importantes entre les urbains d'une part, et les ruraux et périurbains d'autre part. Parmi les personnes attentives en priorité à la lutte contre les pollutions, les Franciliens en général, et les Parisiens en particulier, sont surreprésentés. Le souci de la protection des espèces est plus souvent le fait de personnes résidant à proximité de milieux naturels : plus le circuit est court, plus les gens ont conscience du cycle de l'eau.

En ce qui concerne la prévention des sécheresses et inondations, les résidents des bassins les moins densément peuplés privilégient très largement la limitation des constructions en zone inondable. Il existe un clivage prononcé entre les Franciliens et les habitants des autres bassins sur la question des sécheresses et inondations. Les habitants des zones rurales sont particulièrement sensibles à la prévention des inondations et évoquent majoritairement une limitation des constructions en zone inondable. A l'inverse, les Franciliens sont plus nombreux que les autres à privilégier une meilleure information sur les risques et la gestion de crises.

- ***La sensibilité environnementale de la population du bassin Seine***

La population du bassin Seine-Normandie est sensible à l'environnement. Les actifs, notamment ceux qui ont des enfants, sont les plus sensibles aux problèmes environnementaux. Dans le cas général, cette sensibilité affichée par

l'ensemble de la population ne repose pas sur la conscience et la connaissance des enjeux concrets dans le domaine de l'eau avec une connaissance très peu concrète des problèmes qui touchent à la ressource en eau.

• ***Un sentiment de capacité d'action individuelle d'abord chez les urbains***

Les habitants des bassins les plus densément peuplés sont les plus demandeurs d'information concernant l'eau. De même, les personnes résidentes des sous-bassins les plus densément peuplés sont les plus convaincues de leur capacité d'action et d'influence sur la protection de la qualité de l'eau.

Bien que les résidents ruraux et périurbains soient plus nombreux à estimer que la ressource en eau est menacée (à 57,7% contre seulement 30,7% des Franciliens), ils sont moins convaincus (57,3% contre 53,3% en moyenne dans le bassin Seine- Normandie) de leur capacité à agir personnellement pour protéger la qualité de l'eau.

Le sentiment de pouvoir agir pour protéger la qualité de l'eau croît avec le niveau de revenu. Les non bacheliers sont peu conscients de leur capacité d'action, mais les mieux éduqués restent sceptiques, pensant qu'ils ne disposent pas d'un réel pouvoir leur permettant d'agir par eux-mêmes pour protéger la ressource en eau.

L'amélioration des comportements de chacun et la responsabilisation des proches sont largement vus comme les meilleurs vecteurs d'amélioration de la protection de la qualité de l'eau : les résidents privilégient la pédagogie, la communication et l'information pour renforcer leur influence sur la qualité de l'eau. Il n'y a pas de différences notoires observées entre les avis des habitants des régions et ceux de l'Île-de-France.

## **2- Les perspectives d'une approche qualitative**

Il est nécessaire d'aller plus loin que les chiffres pour comprendre, en profondeur, et relativement à des enjeux plus locaux, ce qui influence le degré de connaissance des enjeux et la propension à se mobiliser sur ces questions.

### ***Des objectifs de plusieurs natures pour des enquêtes qualitatives***

1. Centralement, cette phase de travail doit éclairer les imbrications entre les niveaux et canaux d'information, les degrés de sensibilité aux questions de l'eau, les représentations de la « ressource » et des milieux naturels inféodés, et de leur vulnérabilité, la capacité à se projeter dans une mobilisation personnelle, la propension à se considérer concerné au niveau financier.

2. Les liens, voire les oppositions, entre implication active et propension à payer sont particulièrement importants à creuser (voir jeunes, CSP++).

3. De même, l'incidence des contextes locaux, tant du point de vue des enjeux de protection de la ressource (sous-bassins, amont - aval), que du point de vue des modes de vie urbain - périurbain - rural, est un facteur fortement explicatif qui doit être approfondi.

4. La question de la propension à agir et à adopter, de manière effective, des comportements écocitoyens mérite une exploration spécifique : qui est susceptible de se mobiliser ? Quels sont les différents registres d'action possible ? Quels sont les facteurs d'entraînement, ou les freins ?

5. Dernier point d'une liste qui n'est pas close, le type de connaissance des enjeux de la protection de la ressource en eau a besoin d'être éclairé. Il faut s'interroger sur le caractère concret ou abstrait de cette connaissance, sur ses liens avec des enjeux connus du fait de la proximité, sur l'incidence de la communication des collectivités locales, des distributeurs d'eau, et plus largement de ce qui est véhiculé par différents canaux médiatiques.

D'autre part, en dépit du coût financier élevé des enquêtes, il y a lieu de s'interroger sur la qualité des réponses obtenues dans des enquêtes effectuées à distance ou par questionnaires auto administrés.

On peut aussi formuler des doutes quant à la pertinences de questionnaires réalisés uniquement sous forme de questions fermées, y compris avec des choix multiples, pour cerner les sensibilités des personnes aux questions environnementales et surtout tester leur connaissance et leur possibilité de mobilisation. Ainsi, les questions fermées orientent évidemment les réponses, du fait qu'elles proposent un choix a priori de réponses que l'enquêté est amené à utiliser.

On peut alors s'inspirer des préconisations du CREDOC, récapitulées dans l'encadré 1, et aller vers des questionnaires plus qualitatifs, où le choix des réponses est laissé à l'initiative des enquêtés.

L'intérêt porté aux contextes territoriaux devrait nous permettre d'une part de comprendre les préférences et les comportements des individus, en donnant de l'importance aux déterminants sociaux et spatiaux, et, d'autre part, de cerner des effets de territoires et le rôle de facteurs politiques.

Les enquêtes doivent aussi nous renseigner sur la compréhension qu'ont les usagers et les habitants des informations fournies par le syndicat de rivière et par leurs élus et ainsi nous donner des pistes quant à la nature de l'information sur laquelle les habitants fondent leur pratiques, avec une argumentation de leurs

comportements et de leurs préférences. Une voie à explorer pourra être la connaissance des sources d'information et des média utilisés par les habitants pour, qu'en retour, les syndicats et les collectivités véhiculent la leur<sup>1</sup>.

### **1.1 Les objectifs spécifiques de notre enquête sur l'Orge aval**

Les questionnaires ont donc été bâtis pour cerner l'incidence des contextes locaux sur les pratiques de la rivière et des milieux aquatiques par les habitants. On sait, comme le rappelle l'encart 2, que les personnes interrogées sur un lieu à proximité de leur habitation ont tendance à avoir une connaissance précise des enjeux d'aménagement, tout en minimisant les risques et les dégradations des milieux.

Il s'agit ici de repartir de ces éléments d'analyse de la compréhension locale des enjeux de gestion de la rivière en le complétant par une analyse plus fine du contexte et de la place prise par la rivière.

#### **Encart 2 - La nécessité d'adapter les enquêtes pour prendre en compte les contextes territoriaux**

Analyse faite par Lydie Goeldner, en 2008 dans son rapport d'HDR (chapitre « Adapter les enquêtes sociologiques à la géographie de l'environnement », pages 233-267)

- **Les acquis sociologiques des facteurs influençant la sensibilité à l'environnement**

Importance reconnue des facteurs sociologiques : établissement d'une relation entre l'âge, le niveau de revenu et le niveau d'étude avec la sensibilité à l'environnement : cette sensibilité augmente plus la tranche d'âge est jeune, le niveau d'étude et les revenus élevés, catégories auxquelles s'ajoutent une orientation politique libérale<sup>2</sup>.

- **La faible prise en compte des déterminants spatiaux dans les enquêtes en dépit de leur rôle explicatif du rapport des individus à la nature**

Si certains déterminants spatiaux sont étudiés, comme les critères environnementaux paysagers, esthétiques et écologiques, ce n'est pas le cas d'autres critères comme les distances aux lieux et aux phénomènes, des échelles de prises en compte de ces phénomènes. Très peu étudiées, elles sont pourtant importantes : la proximité spatiale joue dans les relations aux espaces naturels et les types de représentation de l'environnement ou des risques varient selon des échelles géographiques spécifiques ».

- **La proximité spatiale et l'impact des échelles d'observation pour comprendre les perceptions globales que les personnes ont d'un milieu et les opinions des habitants sur la qualité des milieux et sur les risques présentés par ces milieux.**

1- En ce qui concerne la proximité spatiale, elle se traduit par l'importance d'une fréquentation de proximité par les gens, et d'une proximité du lieu de résidence : « cette importance de la proximité traduit une forme de relation à l'environnement naturel passant par un rapport d'appropriation. On fréquente les espaces naturels qui nous environnent et deviennent en quelque sorte les nôtres, ceux de notre territoire. »

2- Les opinions que les personnes ont d'un lieu, de sa qualité, du risque qu'il présente, dépendent de la distance que l'on a avec ce lieu. Un certain nombre de travaux<sup>3</sup> soulignent l'opposition entre les opinions des personnes vivant à proximité d'un lieu et celles qui en sont éloignées, comme le récapitule le tableau ci-dessous

---

**Personne enquêtée sur un lieu dont elle est proche - Personne enquêtée sur un lieu dont elle est éloignée**

-Espace qui ne doit pas être excessivement protégé

- Espace à protéger

<sup>1</sup> Certains politistes américains, comme Michael Carpini, rappellent que les ménages moyens américains reçoivent plus de cent chaînes de télévision et qu'un tiers peut être classé comme fortement utilisateur des nouvelles technologies de l'information (« Measuring citizens' exposure to politically relevant information in the new media environment, in *The future of political science - 100 perspectives*, 2009, Routledge, page 54).

<sup>2</sup> S.S. Brody, W Highfield, L. Alston, "Does location matter? Measuring environmental perception of creeks in two San Antonio watershed", *Environment and behavior*, 2004, 36/2, 229-250

<sup>3</sup> B Kalaora 1998, *Au delà de la nature l'environnement, l'observation sociale de l'environnement* L'harmattan, F Péron 2002, « Désir d'île ou l'insularité dans ses dimensions contemporains », in Baron-Yelles, Goeldner, Vellut, *Le littoral regards, pratiques et savoirs*. Etudes offertes à F Verger,

IFEN, *les Français et l'environnement : opinion et attitudes au début de 2002*.

- |  |  |
|--|--|
| - Vision concrète de l'espace et mesures des enjeux        | - Un espace idéal, sans enjeu                      |
| - Un territoire en bon état, de relativement bonne qualité | - Un espace exposé à plus de risques, plus dégradé |
| - sans risque significatif                                 |  |

La vision de l'environnement local donnée par les enquêtes tend à préserver systématiquement les intérêts des enquêtés. C'est un processus inconscient - certains parlent de protections symboliques -, qui tend à minimiser tout ce qui pourrait gêner ou remettre en question la vie quotidienne, la vie dans le territoire, les enjeux importants à l'échelle territoriale.

• **Les difficultés que posent les enquêtes**

4 difficultés majeures : la formulation des questions, la nature méconnue ou controversée du contenu environnemental, le choix de l'échantillon et les modalités d'interrogation, la volonté des personnes enquêtées de se conformer à l'avis du moment.

Ce travail est parti de l'hypothèse que le rapport à la rivière dépend à la fois des modes de vie locaux (avec une première distinction entre milieu urbain et milieu rural) et de la place que la rivière a dans le territoire (seul espace vert de proximité des habitants ou non) ainsi que son mode d'aménagement (accès facile ou non à la rivière, existence d'un bassin aménagé ou non à côté de la rivière).

Pour cela, quatre sites ont été retenus : Egly, Brétigny-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge, Morsang-sur-Orge et Athis-Mons (voir figure) selon un gradient d'urbanisation décroissante, d'Athis-Mons à Egly, une place différente de la rivière comme espace de loisir (seul espace à Athis-Mons, inclus dans le parc du séminaire à Morsang, en limite de commune à Brétigny et Saint-Michel comme à Egly) et avec des types différents d'équipement (promenade aménagée à Athis-Mons, parc aménagé à Morsang, rivière et bassins à Brétigny et Saint-Michel comme à Egly)

D'autre part, on a supposé que selon le lieu de l'enquête et l'environnement dans lequel l'enquête est conduite les réponses ne seront pas les mêmes. C'est pourquoi trois types de personnes ont été retenues : les usagers enquêtés pendant leur fréquentation de la rivière, les riverains interrogés à leur domicile et les habitants, plus ou moins distants du cours d'eau. Les questions sont différentes selon les types de personnes, même si certaines sont identiques pour pouvoir comparer les réponses (Voir annexes 1, 2 et 3 des types de questions pour les usagers, riverains et habitants)

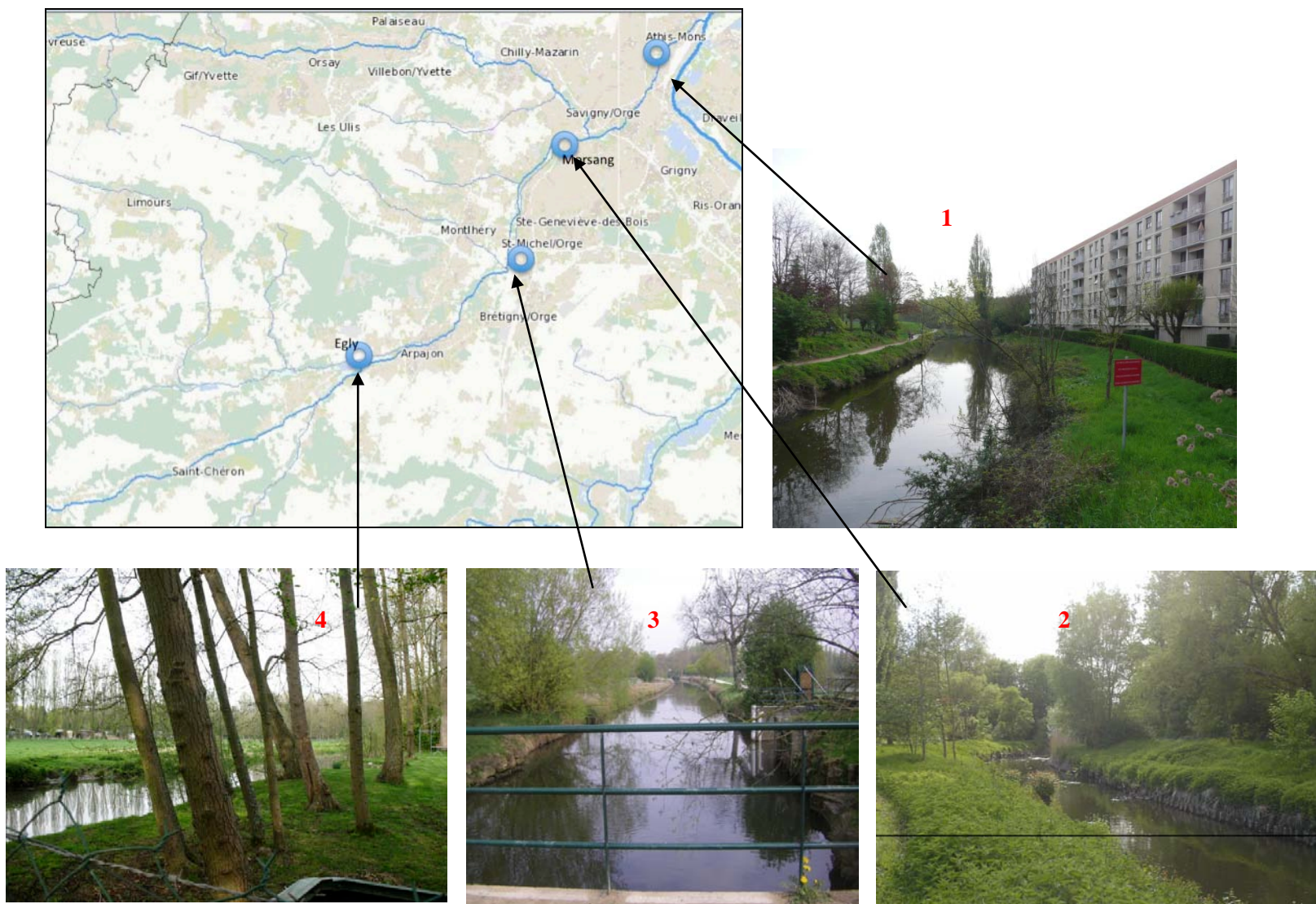
Un panel de 360 enquêtes est visé avec 30 réponses souhaitées par lieu et type de personnes enquêtées.

Il s'est agi aussi de considérer ce qui influence le degré de connaissance des enjeux (pollution, risque d'inondation, restauration écologique) et la propension à se mobiliser sur ces questions. Ce second point a été recentré sur la compréhension des critères de restauration écologique de la rivière imposé par la DCE et sur celle des modes de gestion des cours d'eau et des zones humides par le syndicat (ici plus précisément le SIVOA).

Nous espérons comprendre comment se construit la qualité de la rivière à travers ce que les usagers nous disent de leur appréciation du caractère naturel ou non de la rivière, de leur compréhension de critères de la DCE en matière de morphologie du cours d'eau, et l'appréciation qu'ils ont de la politique de restauration et de reconquête de la qualité biologique de la rivière et des milieux que mène le SIVOA depuis plus de vingt ans

Enfin, nous envisageons de comparer les résultats obtenus sur la totalité des réponses, indépendamment des tronçons observés, de façon à voir s'il existe une différence ou non selon les tronçons, et si, malgré tout, il ressort des constatations pour la globalité du cours d'eau.

## Programme PIREN-Seine : Les usages urbains et la qualité des milieux



**Figure 1 : Les 4 sites d'enquête en fonction d'un gradient d'urbanisation et de la place de la rivière dans le territoire communal**

1- L'Orge en mai 2009 à Athis-Mons (photo Gratkowski, Lequien), 2- à Morsang (photo Gaillard, Soudier), 3- à Brétigny (photo Genin, Scavini) et 4- à Egly (photo Corsi, Molinier, Ramet)

Il a donc été retenu que les enquêtes porteront sur un recueil des connaissances des personnes sur 3 thèmes:

- ✓ La valeur de non usage ou d'existence de la rivière
- ✓ La relation entre les objectifs de qualité de la DCE et les pratiques et perceptions de la rivière
- ✓ La cohérence entre la gestion du SIVOA et les pratiques des riverains et des usagers

### Les limites attendues des enquêtes

On sait qu'en dehors des difficultés inhérentes à tout questionnaire, il existe des difficultés spécifiques d'élaboration des questions liées à l'environnement et d'administration (voir encart 2). D'autre part, le recours aux enquêtes ne nous dira pas comment trouver les personnes relais et construire l'espace d'intéressement des habitants. Enfin, il faut garder en mémoire que les constructions mentales que l'on produit pour rendre les discours et les pratiques intelligibles et qu'on ne peut saisir que de l'extérieur et *a posteriori*, ne sont pas le principe effectif et efficient de ces actions (Goeldner et al., 2009).

### Un complément par rapport aux apports des enquêtes en environnement

Les enquêtes en environnement ne sont pas une chose récente même si les façons de les pratiquer et leurs objectifs se sont beaucoup renouvelés.

Aussi, les résultats attendus de nos enquêtes doivent venir confirmer (ou infirmer) des résultats déjà obtenus, comme la connaissance de profils type de ménages urbains, en fonction de leur perception de la nature en ville et de l'importance qu'ils confèrent (voir encart 3)

#### Encart 3 Des profils de ménages urbain selon leur perception de la nature et de sa place dans le choix résidentiel

Conduite par Sandrine Gueymard en 2006 de 49 entretiens semi-directifs auprès de ménages propriétaires, domiciliés à proximité d'espaces verts dans trois communes du Val-de-Marne : Saint-Maur-des-Fossés, Villecresnes, Villejuif, pour appréhender l'importance que les ménages attribuent précisément à la qualité de l'environnement lors de leurs choix résidentiels (agrément particuliers, satisfaction retirée).

En amont, des hypothèses corrélatives ont été fixées, portant sur certaines dimensions qui *a priori* étaient à même de conditionner l'attrait pour certains facteurs environnementaux :

- l'influence du parcours résidentiel des ménages sur leurs aspirations résidentielles et notamment celles en matière d'environnement, singulièrement ici à l'égard des espaces verts (type de commune fréquentée pendant l'enfance, l'ancienneté résidentielle, forte mobilité résidentielle / un fort ancrage résidentiel à la commune, dans la mesure où l'attachement ou l'ancrage résidentiels sont des éléments à même d'induire et de générer des pratiques spécifiques de l'espace notamment par l'intermédiaire des représentations qu'ils ont forgées)
- les individus les plus assidus dans leur fréquentation des espaces verts étaient ceux qui potentiellement étaient les plus enclins à avoir valorisé la proximité de cet actif environnemental dans leurs critères de localisation.
- l'ensemble des caractéristiques individuelles (type de structure familiale – présence d'enfants ou non –, âge, profil socio-économique, sexe, âge au moment de l'achat, etc.), qui sont des éléments à même de faire varier les arbitrages résidentiels (Segaud, Bonvalet, Brun, 1998 ; Baccaini, 2000 ; Segaud, Brun, Driant, 2003)

#### Interprétation des résultats

- **Sur la représentation des espaces verts en ville : 4 modes dont deux estimés négatifs et deux positifs**

##### *Deux représentations négatives*

- Un espace vert qui s'avère être une nature artificielle, situé en opposition franche avec la nature. L'espace vert est globalement mis à distance et appréhendé de manière négative puisqu'il est artificiel.
- L'espace vert banalisé au rang d'une simple composante urbaine

##### *Deux modes positifs de représentation des espaces verts*

- Une représentation de l'espace vert comme verdure
- L'espace vert comme zone protégée, où l'espace vert s'oppose à l'espace construit, appréhendé de manière positive et donc valorisé.

- **Trois grands idéaux-types** illustrant différents types de rapports à l'environnement de proximité

**L'idéal-type 1** incarne un individu dont le choix résidentiel a été porté vers la recherche de nature et d'espace verts. Ayant grandi pendant son enfance en milieu rural et en âge de pouvoir assouvir ses désirs en matière de logement et de localisation, l'achat de sa maison individuelle à proximité d'un espace vert traduit une véritable attirance et préférence ; il se distingue en outre par l'usage régulier de l'espace vert situé à proximité de chez lui.

**L'idéal-type 2** incarne quant à lui un individu dont le choix résidentiel a été porté vers la recherche de la qualité de vie au sens large. Disposant de moyens financiers plus élevés que la moyenne avec pour ce groupe une spécificité de CSP (cadres et professions intellectuelles supérieures) que l'on ne retrouve pas dans les 2 autres catégories, il accorde une forte considération à l'ensemble des critères objectifs de choix (proximité aux commerces, accessibilité, qualité des écoles, qualité de l'environnement social...). Ayant grandi en milieu urbain, il est davantage guidé par une demande d'esthétisme et de sécurité que par la recherche de nature et de calme. À ce titre, il a été amené à considérer au moment de son choix l'image du quartier, et par conséquent la présence de verdure dans cette composition d'image, plus que la proximité physique aux espaces verts

**Enfin, l'idéal-type 3 incarne** un individu dont le choix a été porté par l'attachement à la commune. Outre le fait de n'avoir pris en considération au moment de son achat ni la proximité aux espaces verts, ni l'ambiance verte, il se caractérise par la faible attention portée à l'ensemble des critères de choix classiques.

### **Un complément par rapport aux études déjà réalisées par le SIVOA**

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut national d'horticulture, le Syndicat a réalisé une étude à double volet portant sur la fréquentation des sites et sur l'impact environnemental de cette fréquentation sur la vallée.

Dix-neuf sites ont ainsi été ciblés. Des comptages de fréquentation ont été réalisés essentiellement sur deux sites : le parc du Perray à Sainte-Geneviève-des-Bois et les grandes Aulnes à Saint-Germain-lès-Arpajon, des enquêtes ont été menées auprès des usagers sur leurs attentes et leurs sentiments sur la vallée.

#### **Les premières conclusions dans le rapport 2005 du SIVOA**

- l'identification de deux types de sites : des sites d'usage et des sites de passage,
- une fréquentation importante, très dominante le week-end (1500 usagers sur le site du Perray en un dimanche), mais très soutenue aussi tout au long de la semaine,
- des usagers attirés par l'aspect *agréable* (38%), *naturel* (38%), *ressourçant* (11%) du site. 3% des usagers trouvent le site insuffisamment entretenu.
- des usagers essentiellement de proximité (77%) attirés par le lieu pour la promenade (50%) ou la pratique d'un sport (22%),
- des usagers d'âge différents et des catégories socioprofessionnelles très diversifiées.

Un comparatif des inventaires faune-flore de 1996 et 2004 a été établi pour analyser la pertinence éventuelle à lier fréquentation, urbanisation et évolution de la présence des espèces. Les enquêtes ont ainsi mis en évidence l'impact indéniable de la présence humaine de l'amont vers l'aval avec l'augmentation des espèces exogènes.

## **2 Les conditions d'administration et d'exploitation des questionnaires**

On sait qu'un questionnaire qui doit être le plus court possible pour espérer une passation efficace et donc des données fiables

A la suite du test des questionnaires effectué le dimanche 5 avril, il a été décidé de faire tenir les questionnaires sur une seule page pour ne pas rebuter les personnes enquêtées.

D'autre part, le choix du vocabulaire utilisé dans la formulation des questions est un élément-clef dans la réussite d'une enquête sur des questions environnementales. Les sociologues imposent que le niveau de vocabulaire soit adapté au niveau culturel moyen des interrogés (Javeau, 1988), voire au niveau du répondant le moins instruit (Berthier, 2002).

Goeldner et al (2009) soulignent l'importance du vocabulaire employé dans les enquêtes sur l'environnement, du fait des faibles connaissances de la société en ce domaine, mais aussi de la variété des significations parfois attachées aux termes en apparence les plus simples : « Il nous semble dès lors que de nombreuses expressions utilisées en environnement devraient être remplacées dans les questionnaires par des expressions simplifiées, bien que réductrices. Ces expressions ne sont en aucune façon des explications et ne peuvent donc donner lieu à de longues périphrases ; ce sont simplement des essais de traduction en langage courant d'un vocabulaire plus complexe. Les termes « anthropisation », « aléa », « services écosystémiques » pourraient par exemple être convertis en « transformations dues à l'homme », « phénomène susceptible de se produire », « services rendus par la nature à la société ». Mais certains termes comme « écosystème » resteraient sans doute intraduisibles et seraient à employer tels quels. »

C'est pourquoi dans les questionnaires les termes de méandrage et de frayère ont été remplacés alors que celui de niche écologique a été conservé.

### **2.1 Choix du mode d'administration**

Les enquêtes en face à face ont été administrées par des étudiants associés au travail de recherche, ayant participé à l'élaboration du questionnaire et ayant une bonne connaissance du sujet

On sait que les enquêtes sont dépendantes de facteurs plus ou moins maîtrisables qui ont une forte incidence sur les taux de fréquentation du site (Goeldner et al., 2009): les conditions météorologiques, le calendrier des vacances scolaires, les manifestations locales ou les mouvements moins prévisibles des résidents secondaires. D'autres facteurs exogènes peuvent également influencer sur l'enquête, tel l'aspect saisonnier de la végétation si l'on interroge la population sur la nature, la biodiversité ou le paysage

Aussi les enquêtes ont été réalisées en avril et en mai pour bénéficier d'une certaine fréquentation de la rivière (beaucoup plus faible en hiver), en panachant les jours de semaine et les week-ends (mais ceux-ci ont malgré tout été privilégiés pour faciliter le travail d'enquête des étudiants).

### **2.2 Présentation des conditions de collecte des données, du nombre enquêtes réalisées et exploitables**

#### **1- Athis-Mons**

Les usagers ont été interrogés le long de la promenade de l'Orge qui existe depuis 30 ans, sur la rive droite seulement ; la rive gauche étant aujourd'hui inaccessible (coteau de vignes). Aucune berge sur ce tronçon n'est privative : les berges sont soit publiques par promenade, par la vue, soit inaccessibles comme le coteau des vignes.

Les riverains ont été interrogés dans les rues à proximité. Les habitations sont ici dans un secteur de plaine basse en zone d'alea inondation très fort et le quartier du val est lui soumis à alea fort.

Les habitants ont été interrogés à proximité du coteau des vignes et de l'Orge, aux arrêts de bus et dans les commerces.

<b>Conditions d'enquêtes</b>	<b>90 enquêtes réalisées</b>
- 12 avril et 10 mai : Lotissements et commerces de proximité près du coteau	Les habitants 30 personnes
- 10 avril ; 1 <sup>er</sup> et 3 mai	Les usagers de l'Orge 30 personnes
-12 et 26 avril : Résidence Mozart, Rue du Docteur Calmette et du 18 avril, Promenade	Les riverains de l'Orge 30 personnes



**Figure 2 : Les lieux d'enquête le long de la promenade aménagée de l'Orge**

En vert sont indiqués les lieux d'enquête auprès des riverains, en rouge des habitants, et en bleu des usagers (auteur Gérard, Tauzin, source de la carte IGN Geoportail)

## 2- Morsang-sur-Orge

Les habitants ont volontairement été choisis dans le quartier dit de la forêt, le plus éloigné du parc, dans le quartier sud est de la commune, avec un coteau abrupt et une forte dénivellation.

Les usagers ont été questionnés dans le parc du séminaire (voir carte ci-dessous).

Conditions d'enquêtes	74 enquêtes réalisées
- samedis 18 et 25 avril	Les habitants 30 personnes : 64 % de réponses
- Le dimanche 26 avril	Les usagers de l'Orge 30 personnes : 90 % de réponses
- mercredis 22 et 29 avril	Les riverains de l'Orge 24 personnes : 75 % de réponses



**Figure 3 : Les lieux d'enquête à Morsang**

Réalisation Aline Gaillard et Léa Soudier, en vert le parc, en rouge les habitants - source : l'IGN

Les riverains occupent les pavillons à Savigny à proximité de l'autoroute A6 : la rivière forme la limite physique entre la commune de Savigny et celle de Morsang : pour les riverains des pavillons à Morsang, ils sont sans berges directes sur Orge pour 80 % des personnes interrogées, et il existe seulement une promenade discontinue Morsang-Savigny autour d'un terrain vague, proche de l'autoroute A6

### 3- Saint-Michel-sur-Orge et Brétigny-sur-Orge (usagers et habitants, pas de riverains)

Les usagers ont été enquêtés par deux groupes d'étudiants, l'un sur les bassins du petit Paris et du Carouge et non sur la rivière (le bassin du petit Paris est très peu aménagé, avec de nombreuses frayères), et l'autre le long de la promenade de Lormoy, et sur les bassins de Saint-Michel, Lormoy et Longpont (chemins ici bétonnés). Les habitants de Saint-Michel ont été rencontrés au voisinage de la mairie et du centre ville, rue de Montlhéry et allée des prairies.

<b>Conditions d'enquêtes Saint-Michel-sur-Orge</b>	<b>60 enquêtes réalisées</b>
- dimanche 12 et 26 avril, lundi 13 avril	30 usagers
- samedi 18 avril, mardi 5 mai	30 habitants, mais pas tous de St-Michel-sur-Orge
<b>Conditions d'enquêtes Brétigny-sur-Orge (usagers et riverains)</b>	<b>33 enquêtes réalisées</b>
- dimanche 12 avril	30 usagers et 3 riverains

Ici, il n'y a pas eu d'enquête auprès des riverains, du fait du peu de riverains hors une maison de retraite, un centre de loisir, un centre équestre et un complexe sportif

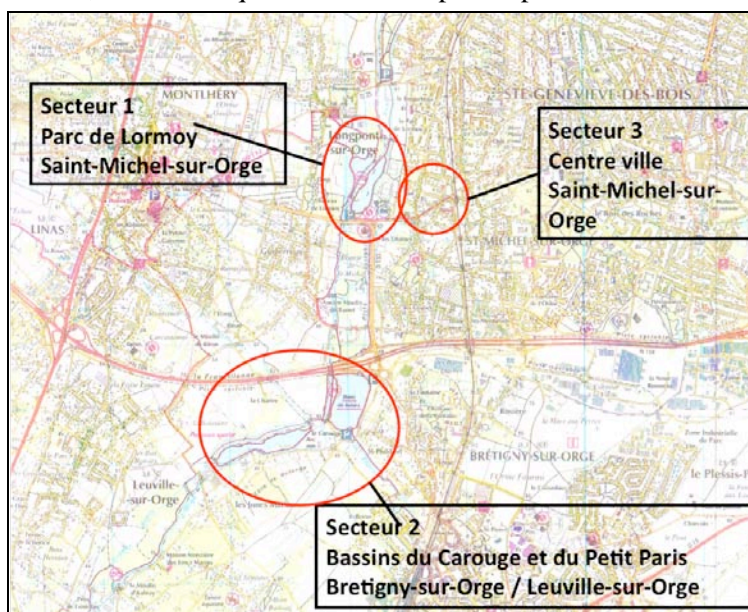


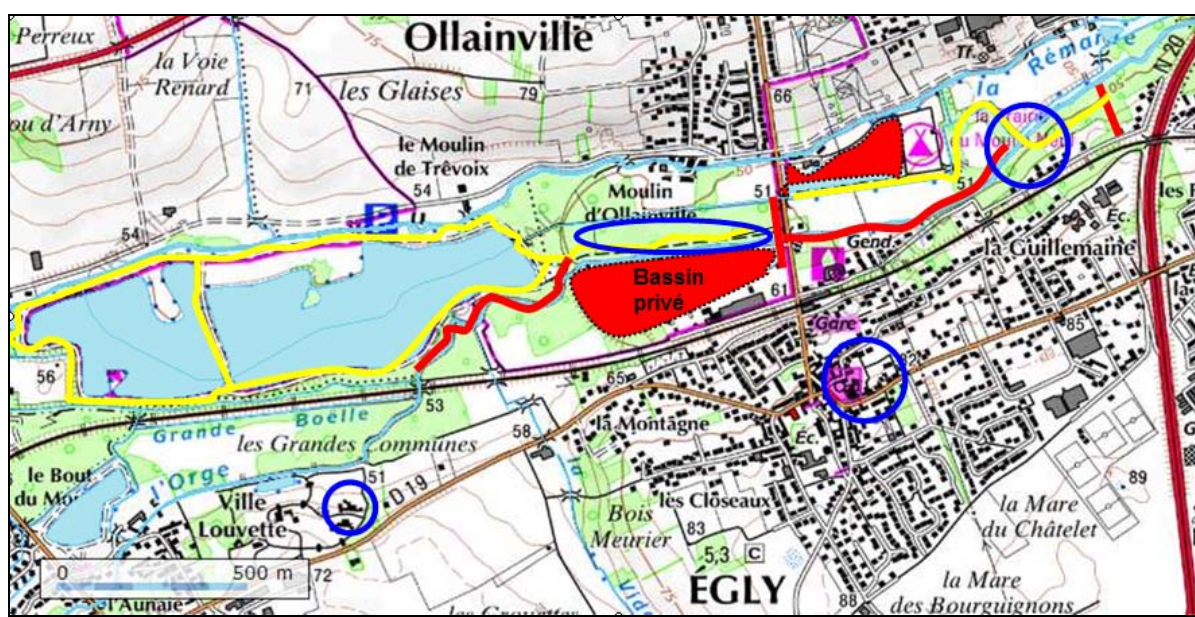
Figure 3.4 Les lieux d'enquête le long de la rivière et des bassins aménagés

#### 4- Egly

Les enquêteurs soulignent une différence d'intérêt pour les enquêtes, avec un intérêt décroissant des usagers aux habitants et aux riverains, visible à travers le taux de non réponse (habitants 40 %, riverains 50%)

Conditions d'enquêtes	70 enquêtes réalisées
trois week-ends - Le samedi 11 avril et le dimanche 12 avril - Le samedi 25 avril - Le dimanche 2 mai	<b>Les habitants d'Egly (30 personnes)</b> 1/3 des personnes ne se sentaient pas concerné. <b>Les usagers de l'Orge (30 personnes)</b> ont répondu aisément. <b>Les riverains de l'Orge (10 personnes)</b> environ 1 personne sur 2 a refusé de répondre.

Comme l'indique la figure 3.2, les usagers ont été interrogés à proximité du bassin du Trevoix, de l'étang privé - pêche, et du camping du moulin neuf), et les habitants à proximité de la gare.



Source : IGN – 2007/2009

- Sentier emprunté par les promeneurs
- Tronçons non accessibles
- Zone d'enquête riverains/usagers/habitants

Figure 3.5 Les différents lieux d'enquête à Egly

### 2.3 L'utilisation des questions et de leurs réponses pour traiter les 3 axes de recherche

Certaines réponses à une question ont pu correspondre exactement à un des thèmes étudiés, comme on peut le voir sur le tableau suivant, avec, par exemple, le rôle que joue la rivière dans le territoire pour les riverains dans leur motivation à fréquenter la rivière et leur responsabilité en matière d'entretien. Cette réponse peut ensuite être complétée avec la valeur accordée ou non au bien immobilier par les riverains, ce qui permet d'apprécier la valeur économique de la rivière.

D'autres questions ont pu être regroupées pour correspondre au thème ciblé : ainsi les réponses des habitants à ce que l'Orge représente pour eux (trop polluée, trop urbanisée, un paysage à conserver, ...).

Pour l'adéquation entre le gestionnaire et les usagers, riverains, habitants, la gestion était appréciée au travers des 4 missions suivantes du syndicat : 3 missions traditionnelles que sont l'entretien, la protection et l'aménagement, et une dernière mission récente, la restauration de la rivière et des milieux aquatiques.

Certaines questions n'étaient posées qu'à une seule catégorie d'enquêtés, ce qui est alors précisé dans le tableau (comme la valeur donnée à la rivière au bien foncier du riverain).

*Tableau 1 : Les contributions des questions pour cerner les 3 objectifs visés*

La valeur d'existence de la rivière	La connaissance des objectifs de la DCE	L'adéquation entre les représentations de la rivière et la gestion par le syndicat
Valeur accordée au foncier par les riverains		
Rythme de fréquentation par les usagers et des habitants		
Motivation des riverains à fréquenter la rivière		
	Décalage entre la perception du risque et l'acceptation de la crue et des débordements	Décalage entre la perception du risque et la gestion du cours d'eau
Les mots pour parler de la rivière		Les mots pour parler de la rivière
La qualité accordée à la rivière par les habitants et les usagers		La qualité accordée à la rivière
		Amélioration vue ou non par les usagers et les riverains du cours d'eau
	Naturelle ou non (oui/non), les mots pour le justifier, l'adéquation avec les projets de renaturation du syndicat	
		Connaissance des obligations du riverain et des contraintes d'usage
	Compréhension des critères de la DCE (ex : libre circulation des poissons)	Fonctionnement à travers les critères de la DCE (ex : acceptation des herbes hautes pour les frayères)
	Contradiction entre les pratiques et l'acceptation théorique des critères de la DCE	Mise en œuvre de la DCE (ex : restauration des zones humides)
Place de la rivière dans la qualité du territoire pour les riverains et les habitants		

Programme PIREN-Seine : Les usages urbains et la qualité des milieux

Les plus de la rivière au territoire / aux moins (contraintes, pollutions, ...)		
Souhaits avec la baguette magique	Contradiction entre les souhaits (baguette magique) et les critères de la DCE	Concordance entre les souhaits (baguette magique) et la gestion effective du syndicat

NB : Quand ce n'est pas précisé dans le tableau, la question a été posée aux 3 catégories : usagers, riverains et habitants.

### 3 Les résultats obtenus sur la totalité des enquêtes

Une fois les réponses aux questionnaires saisies dans la base de données et les réponses non satisfaisantes rejetées (doute sur la réponse, pas cohérente), il ne reste finalement que 290 personnes enquêtées, avec 62 riverains, 87 habitants et 141 usagers, avec une répartition heureusement assez homogène entre les 4 sites : 27 % à Athis-Mons, 25 % à Morsang-sur-Orge, 26 % à Saint-Michel - Longpont, et 22 % à Egly.

#### 3.1 La valeur d'usage et d'existence de la rivière

##### Une rivière appréciée de façon limitée par les habitants

Celle dimension de la rivière était jusque là seulement connue par l'étude faite par B Zuindeau de la valeur foncière des biens en fonction de la distance à l'Orge (voir encart).

Interrogés chez eux, 59,7% des riverains déclarent que la proximité de l'Orge augmente la plus valeur de leur bien immobilier. Pour autant, ils mettent en balance la proximité de la rivière à la fois comme un atout et comme un facteur de dépréciation du bien à cause du risque d'inondation. Certains expliquent clairement qu'ils ont pu acheter leur bien moins cher du fait de l'inondabilité du terrain.

**Tableau 3.2 Estimation par les riverains d'une valeur supplémentaire ou non au bien immobilier,**

valeur	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,6%
valeur supplémentaire	37	59,7%
moindre valeur	24	38,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

##### **Encart Une application de la méthode des prix hédonistes a été effectuée en 1999 pour évaluer l'impact de l'Orge aval sur les valeurs immobilières de six communes de l'Orge aval (Zuindeau et al.)**

L'échantillon est constitué de 245 mutations relatives aux maisons individuelles ayant eu lieu entre 1992 et le début de l'année 1999, des communes d'Athis-Mons, Epinay-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Savigny-sur-Orge et Villiers-sur-Orge.

L'étude souligne la configuration des abords de l'Orge un peu particulière. Sur la zone d'étude, très peu de maisons ont une vue directe sur la rivière. De même, les rues le long de l'Orge, bien souvent ne sont pas en contact direct avec la rivière mais bordent la zone verte. Deux grandes zones ont été retenues pour l'étude : les rues le long de l'Orge et un groupe de rues plus ou moins éloignées. Cette segmentation avait été faite dans le but de mettre en évidence l'importance de la vue et de l'accessibilité à la rivière dans le prix des logements. Outre les critères de prix et de logement (surface utile pondérée du logement par des facteurs de confort, le prix du m<sup>2</sup>, l'âge du logement, valeur cadastrale, nombre de pièces, type de pièces...) ont été considérées la distance à la rivière (en nombre de rues/carrefours à traverser pour s'y rendre, de 1 à 6) et la vue sur la rivière (Oui = 1 ; Non = 0).

Les résultats des études précédentes sur la Scarpe à Douai (voir Zuindeau, étude 1) indiquaient que le prix d'une maison varie positivement avec l'éloignement à la rivière. Ici la proximité de la rivière n'est pas perçue comme une aménité mais plutôt comme un inconvénient par les habitants des maisons les plus proches de l'Orge. Les explications possibles sont à priori au nombre de deux : la pollution et les risques d'inondation. La pollution de l'Orge a beaucoup baissé en 30 ans. Celle-ci reste cependant encore importante sur la portion de rivière qui nous intéresse, puisque l'Orge est toujours classée en catégorie 3, médiocre. Les risques d'inondation qui pèsent sur l'Orge sembleraient être une explication majeure de la baisse de valeur des maisons à proximité du cours d'eau. Le débit de l'Orge est très sensible aux intempéries et que les nombreux aménagements construits ces dernières années ne suffisent pas à endiguer complètement les débordements (voir la tempête de décembre 1999).

L'option d'aménité qu'offre l'Orge peut être évaluée à travers les réponses des riverains interrogés sur le rôle de la rivière dans le choix de leur logement. Mais, en ce qui concerne le choix de leur logement, seuls 24,2% déclarent que la présence de l'Orge a été une des motivations de leur installation.

**Tableau 3 : La proximité de la rivière ne conditionne pas l'achat ou choix de la résidence**

choix	Nb. cit.	Fréq.
oui	15	24,2%
non	47	75,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

Les riverains qui ont choisis leur logement parce que la rivière était proche sont ceux qui pensent que l'Orge donne une valeur supplémentaire à leurs bien immobilier. Ils étaient amenés à compléter leur réponse à la question : « Est-ce que la rivière a conditionné votre achat ou choix de votre résidence ? » oui, ou non, en argumentant « Est-ce que vous estimez que la rivière donne une valeur supplémentaire à votre bien immobilier, ou au contraire lui enlève de sa valeur ? »

**Tableau 4 : Est-ce que la rivière a conditionné votre achat ou choix de votre résidence ?**

choix/valeur	valeur supplémentaire	moindre valeur	TOTAL
oui	86,7%	13,3%	100%
non	52,2%	47,8%	100%
TOTAL	60,7%	39,3%	100%

L'analyse des réponses à la question ouverte (voir ci- dessous) montre bien l'ambivalence des riverains : ceux-ci apprécient leur cadre de vie marqué par présence de la rivière, mais ils ont aussi conscience de leur vulnérabilité et des risques liés aux inondations qui peuvent endommager leur bien immobilier.

**Tableau 4 : Des appréciations mitigées de la rivière tout en faisant de la rivière un facteur de choix de la maison**

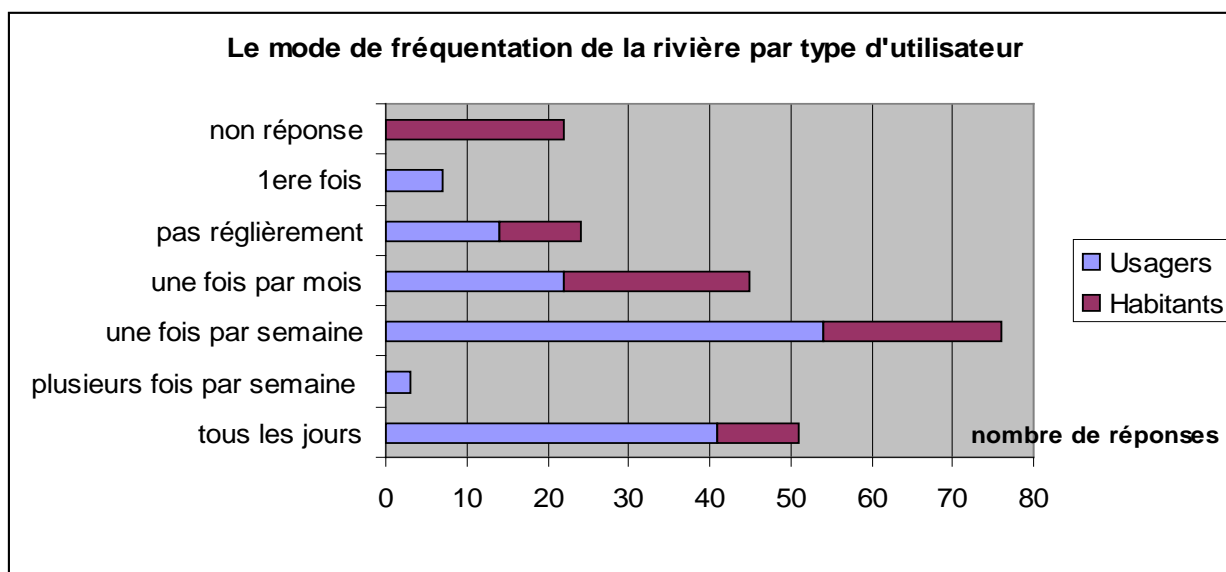
<p><b>'valeur1' x 'choix' : Réponses caractéristiques choix = oui :</b></p> <p><i>L'environnement est quelque chose d'important - cadre de vie très agréable</i>  <i>ce coté nature en pleine ville c'est rare</i>  <i>oui et non - zone inondable mais jolie</i>  <i>le décor - important lors de l'achat</i>  <i>à la fois espace vert mais inondations</i>  <i>coin de pêche</i>  <i>qualité de vie</i>  <i>le cadre agréable</i>  <i>le cadre</i></p> <p><b>'valeur1' x 'choix' : Réponses caractéristiques choix = non :</b></p> <p><i>ça dépend des acheteurs à cause des inondations</i>  <i>pas la rivière mais le cadre exceptionnel pour la banlieue - presque la campagne</i>  <i>quelque chose de gai - on peut se promener</i>  <i>certaines aiment d'autres pensent aux inondations</i>  <i>plus agréable pour se promener - calme</i>  <i>parc environnement de verdure</i>  <i>sauvegarde les espaces verts</i>  <i>promenade sympa</i></p>
---

*bien être - le paysage*  
*rivière sale*

On obtient alors une position ambiguë des riverains, qui dans leur majorité apprécient la rivière dans un ensemble d'aménités, et ont une conscience de la vulnérabilité de leur bien face aux risques d'inondation.

### Une rivière très fréquentée

75,9% des habitants interrogés déclarent fréquenter les rives de l'Orge, pour certains avec une fréquence hebdomadaire, voire quotidienne. Pour autant, certains disent ne jamais fréquenter la rivière, mais cela correspond d'abord aux habitants de Morsang, interrogés volontairement dans la partie la plus éloignée de la commune, et aux habitants d'Egly.



*Figure 6 : L'importance de la fréquentation par les habitants*

### Le paysage comme qualité première de la rivière pour les habitants

Les habitants des communes riveraines de l'Orge ont été interrogés sur ce que l'Orge représentait pour eux dans leur commune. 87 personnes ont été interrogées, sans que la rivière soit visible au lieu de l'entretien. L'Orge comme « paysage à préserver » faisait partie des 9 items pour décrire l'Orge (voir tableau). Le paysage est l'appréciation de la rivière qui remporte l'adhésion quasi unanime des habitants interrogés.

**Tableau 5 : L'importance du paysage dans le positionnement des habitants vis-à-vis de l'Orge**

L'Orge pour vous est :	% de « Ne sait pas » ou « Indifférent »	% de « Pas d'accord » et de « Pas du tout d'accord »	% de « Plutôt d'accord » et de « Tout à fait d'accord »
Un obstacle pour les déplacements dans la commune	2	91	6
Une contrainte pour l'aménagement de la commune	6	77	13
Trop industrialisée	15	75	8
Trop urbanisée	30	55	15
Polluée	30	33	35
Un atout pour la vie des riverains	15	15	68
Un lieu privilégié pour les loisirs	9	18	71
Une niche écologique pour la faune et la flore	10	8	80
<b>Un paysage à préserver</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>82</b>

(Source Enquêtes PRUne réalisées auprès de 87 habitants de l'Orge aval entre Athis-Mons et Egly, avril et mai 2009)

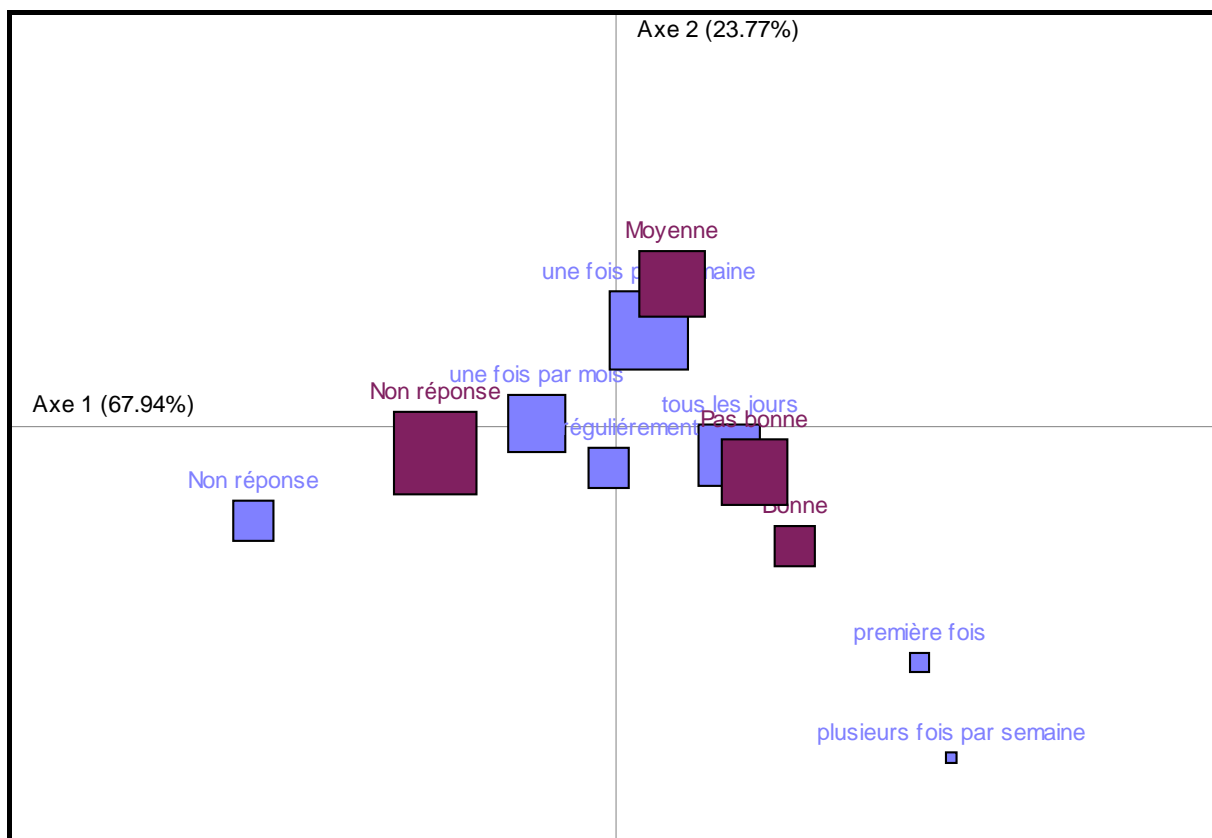
Si le paysage fait consensus, la première réaction peut être de dire qu'il s'agit d'une déclaration « gentille », qui n'engage à pas grand-chose, autour d'une aspiration des habitants à une certaine qualité de vie, et à un cadre urbain où la rivière procure une certaine qualité esthétique. Cette dimension esthétique est soutenue par le refus de considérer l'Orge comme une rivière dégradée par l'urbanisation ou l'industrialisation, ce qui n'est pas le cas de la pollution, elle faisant plus débat. En ce qui concerne les contraintes d'aménagement posées par le cours d'eau, elles sont niées ou pas comprises (déplacements, aménagement).

Pour autant, un quart de habitants ont répondu parallèlement qu'ils n'allaient jamais se promener au bord de la rivière et un autre quart seulement une fois par mois. On a donc affaire à une rivière qui existe autant comme représentation mentale qu'en tant que réalité physique. En complément de cette appréciation paysagère de l'Orge, on remarque que la contribution de la faune et de la flore l'emporte comme atout sur les loisirs. La rivière est un paysage mais c'est aussi un milieu de vie.

Cette affirmation doit être nuancée cependant selon l'aménagement des berges et la place de la rivière dans le tissu urbain (la faune et la flore sont plus valorisée à Athis Mons où la rivière est le seul espace ouvert de proximité, et moins sur les bassins de Brétigny et Longpont, davantage aménagés pour les loisirs).

#### **La mauvaise qualité de l'eau n'interdit pas une forte fréquentation de la rivière par les usagers**

Un travail d'enquête a aussi été mené auprès de 141 usagers de la rivière, interrogés, eux, sur les rives lors de leur pratique de la rivière. Des enquêtes menées préalablement montraient que les habitants avaient une appréciation de la rivière moindre en fonction de l'idée qu'ils se faisaient de sa qualité. Ici, on constate que l'appréciation de la qualité de l'eau de la rivière, bonne ou mauvaise, n'empêche pas systématiquement la fréquentation de la rivière. Une analyse des correspondances a été faite pour voir la dépendance entre les réponses à la question de la qualité (Bonne, pas bonne, et moyenne) et à celle de la fréquentation (tous les jours, une fois pas mois). La dépendance est très significative.  $\chi^2 = 82,48$ , ddl = 18, 1-p = >99,99%.



**Figure 7 : La qualité de l'eau indépendante des fréquentations de la rivière**

La carte montre les positions des modalités pour les 140 usagers. Elle fait apparaître que les usagers peuvent fréquenter tous les jours la rivière alors qu'ils estiment que sa qualité n'est pas bonne. La forte fréquentation de la rivière n'apparaît donc pas en relation avec l'appréhension de la qualité de l'eau de la rivière (dans sa dimension physico chimique).

### **3.2 Comment sont interprétés les indicateurs et les mesures pour la reconquête du bon état par les usagers et les habitants**

#### **Une naturalité du cours d'eau selon des critères culturels autant que paysagers**

Une autre interrogation portait sur la dimension naturelle ou non de la rivière et les raisons pour lesquelles les habitants et les usagers déclaraient que la rivière était naturelle ou non. Pour 8 personnes sur 10 la rivière est perçue comme naturelle, sans que l'on sache ce que les personnes mettent derrière l'idée d'une rivière naturelle.

Si cette idée de l'Orge comme rivière naturelle peut étonner, dans la mesure où cette rivière, comme toutes les autres rivières franciliennes, a été complètement modifiée par les aménagements humains depuis des siècles, on peut mettre cette réponse en parallèle avec des travaux (comme celui de Sandrine Gueymard en 2006 sur la perception de la nature par des ménages urbains et sa place dans le choix résidentiel) qui montrent que la nature valorisée dans les représentations des urbains est dite naturelle, avec un sentiment de protection, là où la nature perçue comme artificielle est connotée négativement.

**Tableau 6 : La perception de l'Orge comme rivière naturelle pour les usagers et les habitants**

Rivnat type	Oui	Non	TOTAL
usager	82,9%	17,1%	<b>100%</b>
habitant	77,0%	23,0%	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>80,6%</b>	<b>19,4%</b>	<b>100%</b>

**Tableau 7 : Les arguments avancés pour déclarer l'Orge comme rivière naturelle ou non**

	L'Orge est une rivière naturelle		L'Orge n'est pas une rivière naturelle	
Pas d'aménagement / Aménagée	11		11	
Écoulement naturel / Tracé rectiligne	11		12	
	40	Pour son cours naturel	1	Eau stagnante
	30	Végétation naturelle	1	pollution
	10	Mémoire et archive	1	Pas baignable
	7	S'intègre bien		
	5	Poissons et pêcheurs		
	4	Sauvage et insolite		

NB Oui 114, Non 24, les réponses du tableau sont multiples et toutes les modalités non sont pas présentées.

Pour les réponses justificatives, les mêmes arguments ont pu être utilisés par les répondants pour défendre l'idée d'une rivière naturelle ou non. Ainsi pour les usagers, sur 141 personnes, 114 ont dit que l'Orge était naturelle et 24 ont dit que non (3 non réponses seulement). Les arguments donnés pouvaient être multiples, aussi les réponses du tableau ne sont pas exclusives et certaines réponses ont été regroupées par catégories. On constate que la mention d'aménagement du cours d'eau est soit utilisée pour dire que la rivière est naturelle (« il n'y a pas d'aménagement », « un bassin de rétention ce n'est pas un canal ») ou au contraire les aménagements sont mis en avant pour dire que la rivière n'est pas naturelle (« des barrages », « une rivière aménagée »).

De même, le cours peut être décrit aussi bien comme naturel (« un écoulement libre », « une eau courante ») que non naturel, par sont tracé rectiligne. Enfin, les arguments pour décrire le cours naturel de la rivière renvoient aux acquis de la géographie scolaire, l'existence d'une source, d'un chenal et d'un exutoire suffisant pour déclarer la rivière naturelle.

### **Une qualité paysagère qui peut interférer avec les mesures de restauration morphologique**

Il est difficile de savoir comment les usagers et les habitants associent leur représentation de la rivière, comme espace naturel et aménagé, avec les mesures nécessaires - selon le lieu - pour rétablir un bon état morphologique du cours d'eau.

Cependant il ressort des questionnaires que la rivière est peu perçue ni connue dans son fonctionnement physique (à travers les mots pour dire la rivière, les arguments pour dire si la rivière est naturelle ou non, arguments écologiques contre intuitifs : « herbes trop hautes pour que les animaux se reproduisent »)

Les syndicats de rivière ont du mal à faire comprendre leur mode d'entretien écologique des berges (absence de tonte, bois mort volontairement laissé, rivière non curée) et subissent les plaintes des habitants qui y voient un manque d'entretien.

Seule la restauration des zones humides paraît poser véritablement une difficulté aux usagers, soit de compréhension du rôle qu'elle joue ou bien d'acceptation (question de l'accès ou des moustiques associés aux zones humides et particulièrement problématique pour les usagers dans les communes interrogées les 3 dernières années).

**Tableau 8 : Les positions des usagers de l'Orge aval sur les mesures possibles de restauration écologique du cours d'eau**

Pour préserver l'Orge comme rivière naturelle il faut	% ne sait pas ou indifférent	Non	oui
Restaurer les écosystèmes (faune et flore)	8	9	83
Recréer des berges qui serpentent (et pas toutes droites)	18	22	60
Laisser les crues inonder les rives	14	43	44
Recréer de toute pièce des zones humides (marais)?	21	40	39

C'est plutôt la demande du maintien des usages en cours (promenade, pêche, loisirs, accès aux berges), voire une attente de leur multiplication (pédalo, baignade, barque, ...) qui peut venir en contradiction avec les mesures de restauration morphologiques : le reméandrage, la restauration des zones humides, et les restrictions d'accès possibles aux berges ou aux zones sensibles.

Des travaux viennent conforter cette idée d'une difficulté à faire cohabiter la perception de la rivière et de son fonctionnement par les habitants avec certaines mesures de restauration des cours d'eau.

Les enquêtes réalisées par Marylise Cottet et al. (2008) sur le Rhône et l'Ain auprès d'étudiants de l'université de Lyon montrent que les écosystèmes eutrophisés et de faible durée de vie sont systématiquement interprétés comme des milieux dégradés ou pollués, ce qui n'est pas toujours le cas. Les auteurs concluent que « les milieux eutrophes, évolués, sont ainsi peu valorisés. Or, ils contribuent à la diversité écologique qu'il est nécessaire d'envisager à une échelle régionale. Ainsi, il est nécessaire de définir avec prudence les objectifs de gestion des écosystèmes ». Voir encart ci-dessous.

**Les facteurs esthétiques influençant la perception des milieux aquatiques, celle des travaux de restauration des écosystèmes, et la motivation à agir pour les protéger**

Les enquêtes réalisées par Marylise Cottet et al. (2008) ont cherché à connaître les préférences esthétiques du public, sachant que la perception d'un milieu aquatique et la motivation à le protéger dépendent en partie de l'apparence du milieu après travaux. D'autre part, il s'agissait de vérifier si ces préférences étaient influencées ou non par une connaissance écologique des milieux (avec un regard expert différent d'un regard non instruit).

Les enquêtes ont porté sur la perception de photographies sélectionnées de manière à représenter autant que possible la diversité des bras morts présents le long du Rhône et de l'Ain et choisies selon deux critères : un critère visuel (l'aspect de l'eau) et un critère écologique (l'état trophique de la masse d'eau). Il a été demandé aux participants d'évaluer ces 16 photographies en fonction de deux variables subjectives : la beauté et la santé des plans d'eau. Ces enquêtes ont été administrées à une population expérimentale de 100 étudiants et chercheurs à Lyon, avec une connaissance ou non en écologie des milieux humides.

**Les résultats**

- Le point commun entre les plans d'eau peu appréciés (note 3,7) tient à ce qu'ils sont tous perçus comme des écosystèmes dégradés (pollués et mal oxygénés) avec en plus de jugements inesthétiques, la perception de tels écosystèmes évoque le dégoût, la saleté, et fait naître un sentiment d'inquiétude, de danger. Avec une moyenne d'esthétique de 4,1, l'eau est jugée profonde, « rien à voir » : il émane une grande homogénéité, un sentiment de banalité, de simplicité, d'ordinaire. Cependant, ce sont avant tout les plans d'eau de cette classe qui évoquent la



laquelle les écosystèmes en fin de vie correspondent à des milieux pollués ou dégradés est problématique dans un contexte de gestion car elle peut conduire à privilégier certains types d'écosystèmes (oligotrophes et mésotrophes notamment) aux dépens d'autres. Les milieux eutrophes, évolués, sont ainsi peu valorisés. Or, ils contribuent à la diversité écologique qu'il est nécessaire d'envisager à une échelle régionale. Ainsi, il est nécessaire de définir avec prudence les objectifs de gestion des écosystèmes.

Les opérations de restauration qui sont projetées sur la section aval du fleuve Rhône et qui visent à restaurer des écosystèmes eutrophes constituent un bon exemple de la dissociation entre les objectifs de gestion et les perceptions. Afin de maximiser la biodiversité régionale, il peut être nécessaire d'élaborer des projets de gestion allant à l'encontre des perceptions communes.

### **3.3 Quelle adéquation entre pratiques et perceptions de la rivière et une gestion plus écologique du cours d'eau**

#### **Le maintien d'une qualité paysagère qui nécessite une intervention continue des gestionnaires**

Les usagers ont été interrogés sur les aménagements effectués par les gestionnaires. A la question : avez-vous vu des améliorations sur la rivière, pour 141 personnes interrogées : 83 personnes, soit 60 %, pensent que la rivière s'est améliorée, pour 44 personnes, soit 30 %, qui pensent le contraire, et 14 personnes qui n'ont pas d'avis.

**Tableau 9 : Les positions des usagers de l'Orge aval sur les modes de gestion du cours d'eau et des milieux**

<b>Pour préserver l'Orge comme rivière naturelle il faut</b>	<b>% ne sait pas ou indifférent</b>	<b>Non</b>	<b>oui</b>
Maintenir des tronçons loin de la main de l'homme	24	15	69
Limiter les équipements de loisir le long des rives	21	32	47
Ne plus intervenir du tout	16	70	14

Fondamentalement, SIVOA agit sur la rivière tout en prônant le « laisser-faire » de la dynamique naturelle du cours d'eau, pour que se crée un équilibre entre dépôts et zones d'érosion. L'existence d'un tel équilibre semble être posé comme postulat de la renaturation. Les usagers ont bien associé le retour d'une qualité de la rivière avec l'action des gestionnaires, et si la rivière est plus naturelle, les usagers le mettent en relation avec l'action du syndicat (enlèvement du béton du lit de l'Orge à Morsang, réouverture de la Salmouille, ...).

Cette ambivalence d'une intervention sur les milieux pour leur permettre à terme de fonctionner « naturellement » (en retrouvant leur dynamique propre avec le moins d'intervention possible) est tout à fait ressentie par les usagers de la rivière et les habitants. Les enquêtes ont montré que les habitants et les usagers concevaient la gestion de la rivière comme une nécessaire intervention continue du syndicat sur le cours d'eau, garante de la maîtrise du « bon fonctionnement » du cours d'eau. Sans intervention humaine, il n'est pas de bon fonctionnement envisagé.

C'est pourquoi, si la représentation du paysage ne dit rien de bien défini sur l'acceptation ou non des mesures de restauration écologique, en revanche le paysage est associé avec l'idée d'une intervention nécessaire des gestionnaires, pour garantir précisément le bon fonctionnement du cours d'eau. Ceci vient en contradiction avec le principe même de la restauration écologique qui est - à terme - de permettre au cours d'eau de fonctionner tout seul. Les usagers associent le « bon » fonctionnement du cours d'eau avec - en laissant de côté la question de la régulation des inondations - un contrôle du cours d'eau. C'est cette idée du nécessaire accompagnement du cours d'eau qu'il faudra préciser et expliquer.

Voilà le syndicat en partie victime du succès de ses travaux de gestion des bassins de retenue, de la réhabilitation des berges, et d'aménagement des zones humides : condamné à continuer d'intervenir pour que la rivière fonctionne.

On peut alors se demander si l'on a bien une adéquation entre les actions du syndicat et les attentes des usagers et des habitants. Les usagers à la fin du questionnaire se voyaient confier une « baguette

magique » pour transformer la rivière à leur convenance. Le tableau 3.10 indique que 90 réponses (sur 141 personnes interrogées) ont correspondu à des demandes d'équipements, et parfois d'équipements structurants pour la rivière, comme une plage, des pédalos, des barques, avec toutefois de façon assez distincte une demande d'équipement sur les bassins et non sur la rivière. D'autre part, les usagers sont en attente d'entretien et d'intervention comme nous l'avons rappelé ci-dessus.

**Tableau 10 : Inadéquation entre la demande d'aménagement des usagers et la politique de reconquête des milieux mise en place par le SIVOA**

Propositions du SIVOA	Propositions des enquêtés
Limiter les équipements Limiter l'accès à la rivière	Équiper (promenade, loisirs, baignade): 90 citations
	Entretien, nettoyer, dépolluer :69
Restaurer les fonctions de la rivière et des milieux annexes	Favoriser l'essor de la faune: 25
	Limiter cet essor: 5
	Rendre la rivière naturelle: 18
	Laisser faire la nature: 9
	Ne rien faire: 2

En schématisant de façon assez simpliste les actions du syndicat, on obtient alors une situation de tensions potentielles entre un retrait du syndicat en termes d'équipement et d'intervention, qui vient en contradiction avec les attentes des usagers, et une politique de restauration de la morphologie du cours d'eau et des milieux aquatiques qui est peu comprise ou peu admise pour l'instant par les usagers.

#### **4 La confrontation des résultats d'ensemble aux résultats obtenus par tronçon (Athis-Mons, Morsang, Saint-Michel et Brétigny, Egly)**

Une des hypothèses de travail pour définir les petites rivières urbaines sous-tend que la rivière est plutôt une juxtaposition de segments du cours d'eau qu'une continuité, segmentations qui constituent des différences physiques dans les territoires (paysage, aménagements) et dans la façon dont les usagers et les habitants s'approprient la rivière (pratiques, enjeux).

En ce qui concerne les berges et leurs aménagements (à travers l'existence ou non d'une promenade publique, de bassins plus ou moins aménagés pour les pratiques de pêche et de loisir), le choix des 4 sites reposait sur des différences entre :

- la promenade d'Athis-Mons au coteau des vignes, qui constitue le seul espace vert du quartier,
- le parc du château à Morsang, où l'Orge est un élément parmi d'autres du parc,
- les bassins de Saint Michel et de Brétigny, dont les aménagements en dur les assimilent plus à des équipements sportifs,
- et la rive de l'Orge à Egly, dont un petit tronçon est aménagé en promenade à côté des berges privatives des riverains, complété d'un bassin public et d'un bassin privé dédié à la pêche.

Il s'agissait donc, une fois les résultats des enquêtes obtenus sur l'ensemble des quatre sites, de vérifier si l'on retrouvait – ou non – des différences selon les sites en matière de valeur reconnue à la rivière, de compréhension des critères de la DCE et du mode de gestion du cours d'eau et des zones humides.

### **Les écarts en matière de pratiques de la rivière**

On observe des différences notables de fréquentation, que ce soit de la part des usagers, avec une fréquentation élevée à Athis-Mons et à Saint-Michel mais faible pour ceux de Morsang et d'Egley (40 à 50 %), et de celle des habitants, avec une proportion forte d'habitants interrogés qui ne vont jamais sur le bord de la rivière, comme à Morsang et Egley, alors que la majorité des habitants d'Athis-Mons et de Saint Michel déclarent fréquenter la rivière.

**Tableau 11 Les pratiques de la rivière par les usagers et les habitants**

	<b>Athis-Mons</b>	<b>Morsang</b>	<b>Saint-Michel</b>	<b>Egley</b>
Pratiques	Promenade Vélo, repos	Promenade, sport	Course, vélo, pêche, pique nique	Promenade, footing, vélo
Fréquentation des usagers	Quotidienne (pour 61 % des usagers)	Quotidienne (pour 51 % des usagers)	Hebdomadaire  20 % tous les jours	Mensuelle  23 % presque tous les jours
Fréquentation des habitants	20 % n'y vont jamais Pour les autres hebdomadaire	40 % n'y vont jamais Pour les autres mensuelles	17 % n'y vont pas  Pour les autres mensuelles	40 % n'y vont jamais  Pour les autres hebdomadaire

En ce qui concerne les types de pratiques, ils sont induits par la nature des aménagements : les abords des bassins de Saint Michel et Brétigny sont aménagés en dur, ce qui permet la pratique du vélo, et une affluence dépassant le périmètre local avec une audience plus régionale.

### **Les différences de perception et de représentation de la rivière**

De façon assez similaire, la rivière est perçue positivement et négativement, selon les personnes interrogées, quel que soit le tronçon considéré.

Cependant les termes choisis pour parler de la rivière ne sont pas les mêmes selon les 4 sites d'enquêtes. Si l'on procède à une analyse factorielle multiple (logiciel Sphinx) en utilisant une distance de Chi<sup>2</sup> en vue de déterminer les facteurs qui restituent aux mieux les écarts entre les mots pour dire la rivière des usagers et des habitants<sup>4</sup>, on obtient un regroupement assez systématique de visions de la rivière spécifiques à chaque site.

D'autre part, les motivations à fréquenter la rivière ne sont pas les mêmes : ainsi les habitants de Saint Michel ne vont pas sur la rivière pour voir la nature et les animaux mais pour leurs loisirs (promenade, sport, ...) alors que ceux d'Athis-Mons y vont pour la faune et la flore. Ils sont d'ailleurs plutôt enclins à voir la rivière comme un lieu de nature sauvage, alors précisément que la rivière se trouve traverser la partie la plus urbanisée de son bassin.

La mention de la faune est aussi caractéristique des mots pour dire la rivière à Egley, même si dans ce cas elle n'est pas perçue comme sauvage. Ce sont les seuls segments où la dimension physique de la rivière ressort nettement, à travers la faune qui la compose.

<sup>4</sup> Statistiquement, la dépendance est très significative.  $\chi^2 = 78,03$ , ddl = 36, 1-p = 99,99%.

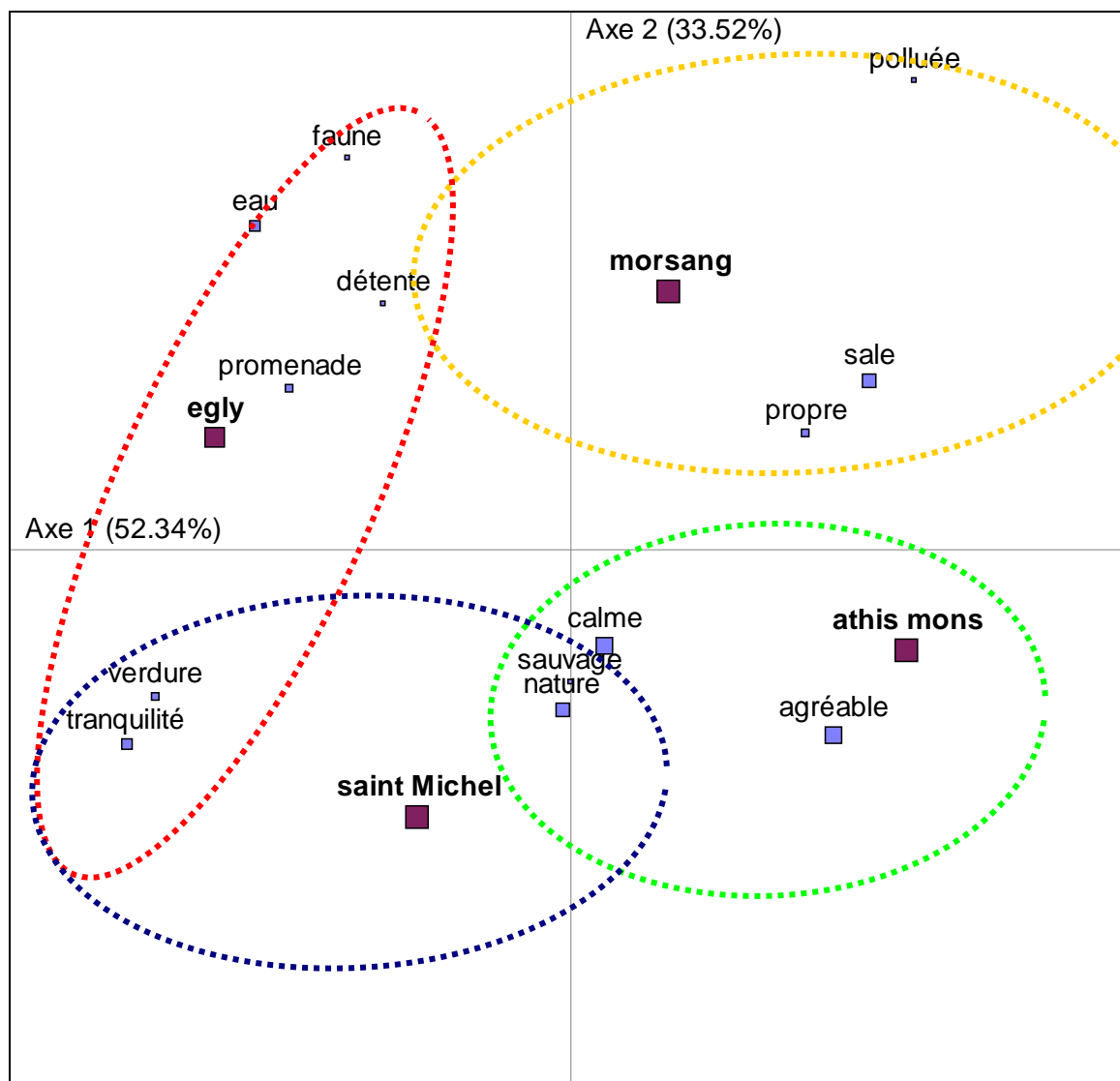


Figure 6 : Des visions différentes de la rivière, de paysage et de rapports affectifs

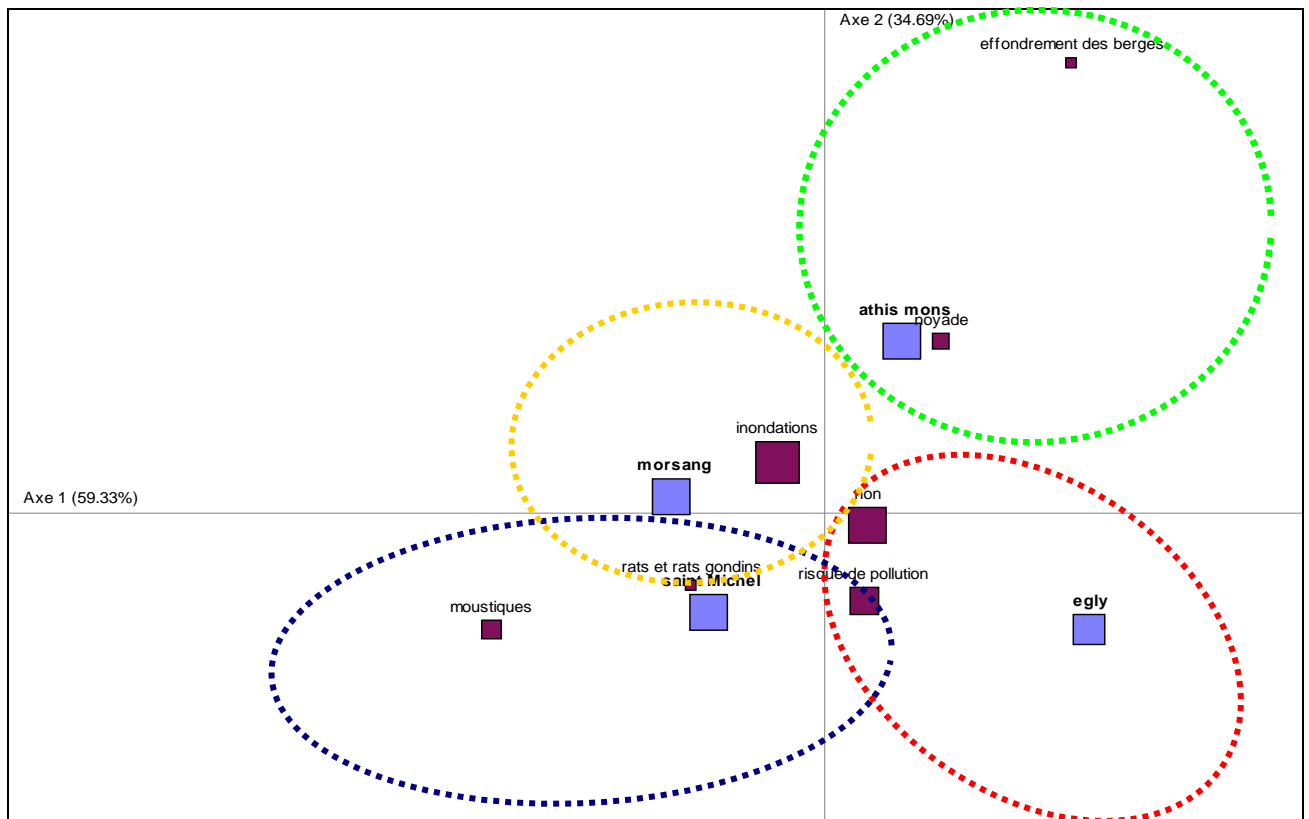
Tableau 3 : Les perceptions de la rivière par les usagers et les habitants

	Athis-Mons	Morsang	Saint-Michel	Egly
Les mots pour dire la rivière	Dépaysement, sauvage / saleté et odeur	Nature, calme /saleté, manque d'entretien	Nature, tranquillité, chemin, eau/polluée	Nature, tranquillité / pollution
La qualité	Polluée Une faune et une flore remarquable	Avis partagé sur la pollution	polluée	Moyenne (55%) voire mauvaise (40%)
La place dans le territoire	Paysage, flore et faune Cadre de vie et image de la commune	Patrimoniaire, dans la dépendance du parc	Un atout paysager, un espace de loisir	Un atout paysager, un espace de loisir

En ce qui concerne les risques que présente la rivière, un tiers des usagers et des habitants cite le risque inondation, sur l'ensemble des personnes interrogées.

Le risque inondations :(35,3%) est suivi par l'affirmation qu'il n'y a pas de risque naturel (25,0%), puis par le risque de pollution (16,3%), et en bonne position par les moustiques (8,3%), la noyade (6,3%), les rats (3,6%) et les effondrements des berges (2,4 %).

Une analyse factorielle cependant fait ressortir des sensibilités plus ciblées par secteur, même si l'on retrouve l'inondation comme risque partagé par les personnes de tous les sites (comme l'absence de risque d'ailleurs). Ainsi, les usagers et les habitants d'Athis-Mons sont plus sensibles au risque de noyade et de sécurité des berges (effet du milieu urbain dense ?) et s'ils n'ignorent pas l'inondation, l'attribuent à la Seine et pas forcément à l'Orge. Le risque inondation est de fait peu présent à Saint Michel et à Egly, de part le peu de personnes habitants à proximité de la rivière. Quant aux nuisances apportées par les moustiques, ils sont d'abord mis en avant par les habitants de Saint-Michel.



**Figure 7 : Les différences locales d'appréciation des risques naturels liés à la rivière par les usagers et les habitants**

Pour ce qui est de la perception de la rivière par les riverains, les données sont beaucoup plus difficiles à exploiter, du fait du petit nombre de réponses, et ceci pour seulement 3 sites (pas de riverains à Saint Michel). Ces résultats sont donc à prendre comme une indication, qu'il faudrait vérifier pour aller plus loin. Là encore, la situation d'Athis-Mons ressort, car alors que les riverains ne sont pas propriétaires des berges, tout en étant exposés à l'inondation, ils ont davantage tendance à estimer que la proximité de la rivière confère un plus à leur bien, considérant qu'il s'agit d'une situation unique et distinctive.

**Tableau 3 : Les perceptions de la rivière par les riverains**

	Athis Mons	Morsang	Egly
Un « plus » pour le bien donné par la rivière	67 % pour le cadre de vie et l'originalité de la rivière	Aucun plus direct Attrait dû d'abord au parc	Aucun plus direct Cadre de vie dont la proximité gare et commerce
Perception du risque inondation	50 % le voient et pour certains cela joue dans un attrait mitigé de la rivière	75 % le voient et pour 30% cela joue dans l'attrait moindre de la maison	50 % ne voient pas le risque
Connaissances des obligations d'entretien des propriétaires	(pas de propriétaire de la berge)	Peu de connaissance entretien à faire par le SIVOA	60 % les ignorent

**Les appréciations différentes des mesures de restauration écologiques et de leur application**

D'une façon générale, les critères de la DCE plus ou moins bien acceptés par les usagers montrent le fonctionnement physique de la rivière et de ses milieux annexes est peu ou mal connu et compris. Les zones humides sont mal perçues mais avec plus ou moins d'indifférence (refus fort à Saint-Michel lié aux moustiques, acceptation à Egly). La restauration morphologique du cours d'eau passe mal à Athis-Mons, les habitants étant attachés à la faune et critiquant des modifications qui pénaliseraient l'esthétique (manque d'eau, herbes hautes) ou leur pratique de la rivière (inondation des berges).

**Tableau 4 : Les appréciations différentes des mesures et leur mise en oeuvre**

	Athis-Mons	Morsang	Saint-Michel	Egly
Reconnaissance des critères comme liés au BEE	Refus de l'inondation et mauvaise perception des zones humides	Refus de l'inondation et débat autour des zones humides	Acceptation de l'inondation mais refus des zones humides	Acceptation de l'inondation très peu de refus de zone humide
La mise en oeuvre de la reconquête du BEE	Contradiction entre une rivière idéale et une restauration qui entrave les pratiques	Une action de récréation des écosystèmes limitée aux berges et à la réintroduction d'espèces	Renaturalisation par aménagement et non en laissant la nature faire	Une intervention par tronçon, avec plus ou moins d'équipements
Les souhaits, désirs autour de la rivière et des bassins	Un espace sauvage et praticable	Un espace naturel contrôlé, aménagé par les hommes	Dissociation rivière – bassin Débat autour de la limitation des équipements	Une nature agréable au promeneur (clarté de l'eau, propreté des berges, biodiversité)

Enfin, là où les usagers semblent accepter les mesures de restauration écologique, comme à Saint-Michel, y compris par la limitation des équipements, les souhaits qu'ils expriment, s'étant vus confier une baguette magique pour transformer la rivière et les bassins à leur idée, sont en contradiction puisqu'ils attendent l'installation de pédalos, de barque sur les bassins, y compris une plage pour se baigner. Mais, ces souhaits concernent les bassins et non la rivière.

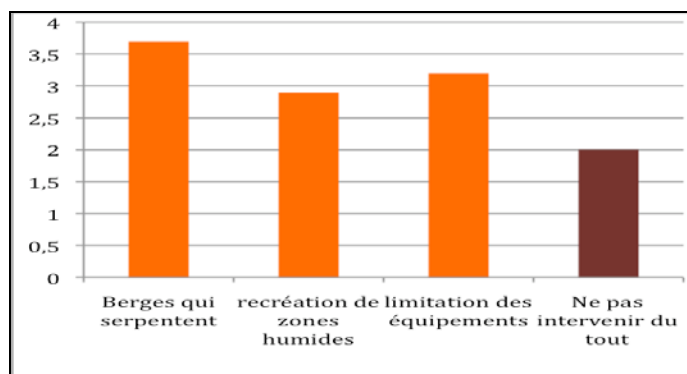
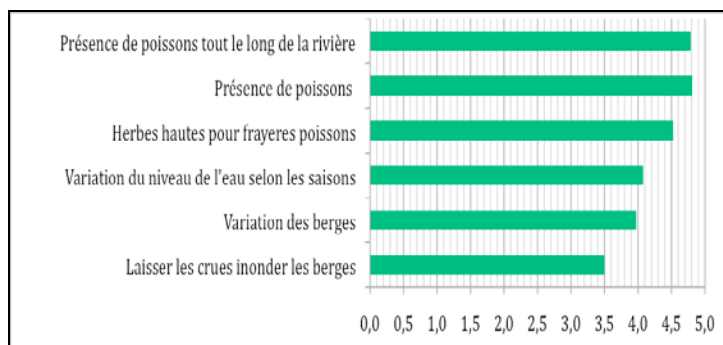


Figure 3.3 L'acceptation des mesures de la DCE par les usagers de Saint Michel

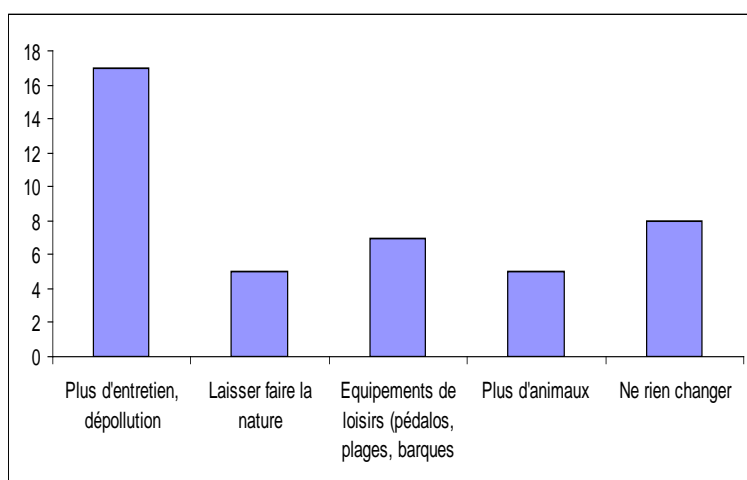


Figure 4 : Acceptation crédible au regard des attentes exprimées d'aménagement ?

### Des visions spécifique du gestionnaire et de son action localement

Le travail du gestionnaire est perçu différemment puisque aucune amélioration de la rivière n'est reconnue à Athis-Mons (les usagers critiquant le peu d'investissement à la fois du syndicat de rivière et de la commune), alors que les usagers des 3 autres sites voient une amélioration, interprétée dans le sens de leurs attentes (cohabitation des usages à Saint-Michel, continuation de la promenade à Egly).

De la même façon, les usagers ne comprennent pas forcément les modes de gestion en place mais là encore avec des différences, l'action du SIVOA étant plus particulièrement critiquée à Saint-Michel, ce qui n'est pas anormal au regard des types d'usage, très contrastés, entre certains pêcheurs qui recherchent un espace pas du tout aménagé et apprécient que les berges soient difficilement accessibles, et des sportifs qui recherchent un espace pour pratiquer leur sport, dans une relative indifférence à la rivière.

Enfin, les attentes et les mobilisations des usagers vis-à-vis de la rivière sont très différentes selon les lieux. D'une façon très tranchée, c'est à Athis-Mons, là où les critiques sont les plus fortes, que les usagers et les riverains interviennent déjà dans le fonctionnement de la rivière (nettoyage spontané des berges) et souhaitent être associés à l'aménagement du coteau des vignes.

Les attentes d'implication vont du simple souhait d'information autour de l'entretien des berges par les riverains et du fonctionnement des milieux par les usagers, à Egly, à une volonté revendiquée de participation à Athis-Mons dans le projet d'aménagement.

**Tableau 5 : Des visions du gestionnaire et de son action propres à chaque site**

	<b>Athis-Mons</b>	<b>Morsang</b>	<b>Saint-Michel</b>	<b>Egly</b>
Une amélioration vue ou non	Pas vue : idée d'inaction, de laisser aller	Aspect plus naturel des berges, propreté, lutte contre les inondations	Nettoyage, entretien des berges Coexistence des multiples activités	Aménagement des chemins et entretien (propreté)
Les souhaits	Paradoxaux : critique de l'inaction mais reconnaissance d'une incertitude quant à ce qu'il faut faire pour garder le côté sauvage du site (rivière et coteau)	Aménagements pas forcément vus comme contradictoires avec le naturel de la rivière (tonte)	Actions du SIVOA mal comprises (faible débit, herbes hautes) Imaginaire du lac : plage, barque	Action contre l'envasement et poursuite des aménagements : meilleure accessibilité, plus de flore et faune, retour des poissons
L'espace d'intéressement	Pratique nettoyage par les riverains Attente forte d'être associé au projet du coteau / désintéret prêté à la commune	Contradiction entre la faible reconnaissance par les habitants et l'appréciation par les usagers	Comme usager en fonction de pratiques très contrastées : nature sauvage / loisir, équipement	Demande d'information des riverains Et de poursuite des aménagements par les usagers et les habitants

On obtient bien ainsi des différences importantes selon les 4 sites étudiés, à travers les pratiques autour du cours d'eau, la place que joue la rivière dans la vie des habitants, les compréhensions des mesures de restauration morphologique et les attentes en termes d'aménagement et de gestion.

Ces différences nous conduisent à penser que la gestion des cours d'eau, pour permettre de concilier les usages et les objectifs de reconquête écologique, doit impérativement en tenir compte, tant dans la nature des informations que le gestionnaire doit transmettre pour faire comprendre sa politique de gestion, que dans l'association des usagers et des habitants aux travaux d'entretien et de modification du cours d'eau, avec le gestionnaire mais aussi en étroite relation, selon les cas, avec la commune.

## Bibliographie

Credoc, 2008, *Enquête post "consultation nationale" sur le bassin Seine-Normandie Rapport final*, 5 décembre 2008, en ligne sur le site de l'agence de l'eau Seine Normandie

Cottet Marylise, Honegger Anne, Piegay Hervé, 2008, « Comprendre la perception des paysages de bras morts : un préalable aux projets de restauration écologique », *Norois*, 2008, 24 pages

Gueymard Sandrine, 2006, « Facteurs environnementaux de proximité et choix résidentiels », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 04 mai 2006, Consulté le 15 septembre 2009. URL : <http://developpementdurable.revues.org/index2716.html>

Goeldner-Gianella Lydie, Humain-Lamoure Anne-Lise, 2009, « Pour une démarche géographique dans les enquêtes par questionnaire traitant d'environnement », soumis à revue, 18 pages.

Goeldner-Gianella Lydie, 2008, *Dépolderiser en Europe occidentale : les apports d'une géographie sociale de l'environnement à l'étude du milieu littoral*, HDR, chapitre « Adapter les enquêtes sociologiques à la géographie de l'environnement » (page 233-267).

Fromon Virginie, Zuindeau Bertrand (dir.), 1999, *Évaluation de la qualité des cours d'eau : Une approche par la méthode des prix hédonistes appliquée à quatre cas d'étude. Cas pratique II : L'Orge*, Étude commanditée et financée par le comité Inter-Agences de l'Eau et en collaboration avec les Agences de l'Eau Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Seine-Normandie.

### **Rapport des enquêtes réalisées par les étudiants**

- Athis Mons

Klérya Gordien, Thomas Radovic, 2009, *Les pratiques et les perceptions des usagers de l'Orge à Athis-Mons*, 15 pages

Gratkowski Lucile, Lequien Anne, 2009, *Les riverains de l'Orge à Athis-Mons*, 23 pages

Gérard Thomas, Tausin Coralie, 2009, *Les habitants d'Athis-Mons et l'Orge des pratiques différentes de la rivière*, 23 pages

- Morsang-sur-Orge

Gaillard Aline, Soudier Léa, 2009, *L'Orge dans son contexte de parc urbain : le parc du Séminaire à Morsang-sur-Orge et Savigny-sur-Orge*, 39 pages

Bedahane Saliha, Regaldo Marc, Thissier Florian, 2009, *Compte-Rendu des questionnaires menés sur l'Orge à Morsang : analyse et résultats*, 39 pages

- Saint Michel et Brétigny-sur-Orge

Genin Marie, Scavini Anne-Sophie, 2009, *L'Orge : les bassins du Carouge et du Petit Paris : entre nature et récréation*, 21 pages

Deshayes Cécile, Elkaim Cecilia, Nastoga Fanny, 2009, *L'Orge au sein de la promenade de Lormoy*, 22 pages

- Egly

Dumas Françoise, Métharam Clement, 2009, *résultats d'enquêtes auprès des habitants d'Egly*, 26 pages

Corsi Laura, Molinier Quentin, Ramet Aude, 2009, *Egly : ses riverains, ses usagers, ses pêcheurs*, 18 pages

**Annexes**

**Annexe 1 Questionnaire sur les usagers de l'Orge**



**Questionnaire « Usagers de l'Orge »**

N° enquête :  
Lieu :  
Date :  
Heure :  
Enquêteur :

- 1-D'où venez-vous ? (Nom de la commune) \_\_\_\_\_
- 2-Combien de temps restez-vous ici ? \_\_\_\_\_
- 3-Venez-vous souvent ?  1<sup>ère</sup> fois  1 x par mois  1 x par semaine  Tous les jours
- 4-Venez-vous plutôt :  En semaine  Le WE  Les 2  
(A faire en constatant de visu si la personne vient plutôt seule ou accompagnée ?  
 Seule  Enfant  Chien  Famille  Autres (préciser) : \_\_\_\_\_
- 5-Que venez-vous faire ici ? (Question ouverte) : \_\_\_\_\_
- 6- Donnez 3 mots qui caractérisent pour vous le mieux l'Orge ? \_\_\_\_\_
- 7 -Selon vous l'eau de l'orge est elle de bonne qualité ?  Bonne  Pas bonne  Moyenne
- 8- Avez-vous vu des améliorations (mieux, moins bien) dans les aménagements de la rivière ?  
Mieux  Moins bien
- Justifiez : \_\_\_\_\_
- 9- L'Orge est-elle pour vous une rivière naturelle ?  oui  non  
Sur quoi vous appuyez vous pour le dire ? \_\_\_\_\_
- 10- Selon vous, afin de préserver l'Orge comme rivière naturelle il faut : (mettre une note de 1 à 5)

	1	2	3	4	5	Ne sais pas
Maintenir des tronçons de rives loin de la main de l'homme						
<i>Restaurer les écosystèmes (faune et flore)</i>						
Recréer des berges qui serpentent (et pas toutes droites)						
<i>Recréer de toute pièce des zones humides (marais)</i>						
Laisser les crues inonder les rives						
<i>Limiter les équipements de loisir le long des rives</i>						
Ne plus intervenir du tout						

- 11- Associez vous les éléments suivants avec un « bon état écologique » de la rivière ? (mettre une note de 1 à 5)

	1	2	3	4	5	Ne sais pas
La circulation des poissons tout le long de la rivière						
<i>Qu'il y ait des poissons suffit</i>						
Des berges qui se forment et se déforment avec le courant						
<i>Une rivière haute et basse selon les saisons</i>						
Laisser les crues inonder les rives						
<i>Des herbes hautes pour que les animaux se reproduisent</i>						

- 12- Connaissez vous des risques naturels associés à cette rivière ? Et lesquels ? \_\_\_\_\_

- 13- Enfin, si vous aviez une baguette magique pour transformer la rivière, que feriez-vous ?

\*\*\*\*\*

- 14 Sexe :  F  M /15- Age :  moins de 20ans  Entre 20 et 40  Entre 40 et 60 ans  plus de 60 ans

- 16- Profession (avant la retraite) : \_\_\_\_\_ / 17 Niveau d'étude : \_\_\_\_\_

## Annexe 2 Questionnaire auprès des riverains



### Questionnaire « Riverains de l'Orge »

N° enquête :

Lieu :

Date :

Heure :

1- Est-ce que la rivière a conditionné votre achat ou le choix de votre résidence ?

*Oui*  *non*

Comment ? \_\_\_\_\_

2- Est-ce que vous estimez que la rivière donne une valeur supplémentaire à votre bien immobilier ou au contraire lui enlève de sa valeur ? *Valeur supplémentaire*  *moins valeur*

Comment ? \_\_\_\_\_

3- Plus généralement, de quelle manière la rivière participe-t-elle de la qualité de la commune ?

4- Connaissez vous des risques naturels associés à cette rivière ? Et lesquels ?

5- Connaissez vous des contraintes administratives (réglementaires) qui s'appliquent à votre terrain ?

6- Savez vous qui entretient les berges de la rivière ?

7- Avez-vous vu des améliorations (mieux, moins bien) dans les aménagements de la rivière ?

*Mieux*  *Moins bien*  Justifiez

8- Si vous aviez une baguette magique pour transformer la rivière, que feriez-vous \_\_\_\_\_

9- Votre terrain borde-t-il la rivière ? *Oui*  *non*

10 - Qu'y faites-vous ? Quand ? Combien de temps ? \_\_\_\_\_

11- Comment faites-vous face à l'obligation d'entretien des berges ? (Coût, réalisation, technicité des choix à prendre)

12- Etes-vous *Propriétaire*  *locataire*

13- Depuis quand ? \_\_\_\_\_

14 - Dans quelle commune habitez-vous précédemment ? \_\_\_\_\_

15- Où se situe votre lieu de travail ? \_\_\_\_\_

16- Nombre de personnes dans le logement : \_\_\_\_\_

17- Age : *30-50ans*  *50-60 ans*  *+de 60 ans*

**Annexe 3 Questionnaire auprès des habitants de l'Orge**



**Questionnaire « Habitants de l'Orge »**

N°enquête :
Lieu :
Date :
Heure :

- 1- Où habitez vous ? \_\_\_\_\_ (Nom de la commune)
- 2- Fréquentez-vous la rivière ?  Oui  Non
- 3- Si oui Avec quelle fréquence ?  Tous les jours  une fois par semaine  une fois par mois  
 la semaine  le WE  Les 2
- 4- Si oui, Pour y faire quoi ?
- 5- Donnez 3 mots qui caractérisent pour vous le mieux la rivière ?
- 6- L'Orge est-elle pour vous une rivière naturelle ?  Oui  Non
- Sur quoi vous appuyez vous pour le dire ?
- 7- Selon vous l'Orge est-elle : (notez de 1 à 5)

	1	2	3	4	5	Ne sait pas
<i>Polluée</i>						
<i>Trop urbanisée</i>						
<i>Trop industrialisée</i>						
<i>Un paysage à préserver</i>						
<i>Une niche écologique pour la faune et la flore</i>						
<i>Un lieu privilégié pour les loisirs</i>						
<i>Un obstacle pour les déplacements dans la commune</i>						
<i>Un atout pour la vie des riverains</i>						
<i>Une contrainte pour l'aménagement de la commune</i>						

8 - Plus généralement, de quelle manière la rivière participe-t-elle de la qualité de la commune ?

9 - Connaissez vous des risques naturels associés à cette rivière ? Et lesquels

10- Enfin, si vous aviez une baguette magique pour transformer la rivière, que feriez-vous ?

\*\*\*\*\*

11- Sexe :  F  M

12- Age : Entre 15 et 30 ans  Entre 31 et 45 ans  Entre 46 et 60 ans  Entre 61 et plus

13- Profession (avant la retraite) : \_\_\_\_\_

14- Niveau d'étude : \_\_\_\_\_

## Annexe 4 Les apports détaillés des 4 sites aux 3 thèmes étudiés

### 1 - Athis-Mons

<i>La valeur d'existence de la rivière</i>	<i>La connaissance des objectifs de la DCE</i>	<i>L'adéquation entre les représentations de la rivière et la gestion par le syndicat</i>
<b>Les usagers</b> (promenade de l'Orge, existe depuis 30 ans, sur la rive droite seulement ; la rive gauche est inaccessible = coteau de vignes)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• importance fréquentation : 95 % par semaine, 61 % tous les jours</li> <li>• activité récréative de proximité (promenade, vélo, repos)</li> <li>• importance de la rivière et de l'écosystème pour le quartier HLM</li> <li>• recherche du calme et de la beauté grâce à la coprésence de la rivière et du coteau des vignes (rive d'en face) associé à dépaysement et sauvagerie</li> <li>• l'association rivière - coteau des vignes permet sur un vaste espace (20 ha en cœur de ville) l'existence d'une flore et d'une faune perçues comme remarquable et exceptionnelle</li> <li>• ce qui n'empêche pas la rivière d'être décrite autant négativement que positivement (insalubrité est le 3<sup>e</sup> mot après calme et beauté)</li> <li>• perception du risque d'inondation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rivière est naturelle pour 85 % des enquêtés (présence faune et flore et minimum d'aménagement)</li> <li>• Incertitude du critère poisson associé à une bonne qualité pourtant rivière perçue comme polluée mais si les poissons survivent, est elle de si mauvaise qualité ?</li> <li>• Acceptation modification hauteur d'eau, forme des berges et herbes hautes pour frayères</li> <li>• refus de l'inondation des berges (associée au risque d'inondation à limiter) et mauvaise perception des zones humides (peu agréable à regarder et à pratiquer)</li> <li>• contradiction entre la définition de la rivière idéale et une restauration qui entraverait les pratiques (promenade), entre un espace sauvage mais quand même entretenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• promenade plébiscitée par les usagers : 2/3 sont d'Athis Mons et la 1/2 du quartier Mozart « être habitant du quartier c'est de fait être usager de l'Orge »</li> <li>• attente en termes de propreté (1/2 réponses) et de pratique du coteau (1/5) + place pour animaux, lutte contre ragondin et éducation (1)</li> <li>• volonté d'être associé à l'entretien de la rivière (le font déjà à travers le nettoyage des déchets)</li> <li>• volonté d'être associé au projet d'aménagement du coteau : ambiguïté attente d'aménagement du coteau (mémoire des promenades d'antan) et volonté d'une nature sauvage → pas de transformation radicale du paysage</li> </ul>
<b>Les riverains</b> (aucune berge privative, berges soient publiques par promenade, par la vue, soient inaccessibles = coteau des vignes) Secteur plaine basse en zone d'alea inondation très fort et quartier du val soumis à alea fort)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• pour 67 % la rivière est un plus (1/2 un gain de qualité de vie grâce au cadre), pour 1/3 les effets positifs sont contrebalancés par l'inondation et la pollution</li> <li>• importance de la faune et de la flore, motif de la promenade</li> <li>• aspect naturel de la rivière participe de la qualité</li> <li>• caractère exceptionnel présence rivière, une rivière qui coule</li> <li>• 1/2 personnes mentionnent le risque inondation mais perçus comme peu préoccupant, associé à la Seine et</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 % voient le SIVOA comme responsable, 20 % commune, 10 % les 2</li> <li>• 20 % parlent d'un désintérêt de la commune pour la rivière</li> <li>• certains riverains nettoient les berges</li> <li>• 1/2 des personnes ne voient pas de changement : idée d'inaction, de laisser aller</li> <li>• attente de plus de propreté (déchets des berges) associée à l'idée de dépollution, tout en conservant le caractère sauvage du lieu</li> <li>• pas de mention d'une qualité de l'eau</li> <li>• situation paradoxale exprimée par les riverains d'une critique</li> </ul>

## Programme PIREN-Seine : Les usages urbains et la qualité des milieux

aux débordements d'égouts <ul style="list-style-type: none"> <li>nouveaux arrivants informés inondation lors de l'achat foncier</li> </ul>		de l'inaction des gestionnaires, et de ne pas savoir quoi faire de plus « de peur de détruire le caractère sauvage du site »
<b>Les habitants</b> (interrogés à proximité du coteau des vignes et de l'Orge, arrêt de bus et commerces)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>6/30 personnes ne vont jamais sur l'Orge, mais les 5/6 y vont au moins une fois par semaine, plutôt hors WE</li> <li>une rivière naturelle (connaissance de la source, a toujours été comme cela) ; le pas naturel est associé à la saleté</li> <li>L'orge est un atout pour les riverains d'abord associé au paysage, mais aussi à la faune et la flore (originalité)</li> <li>la rivière est vue autant par ses plus (agréable, calme et tranquillité) que ses moins (sale, polluée, moche)</li> <li>très peu de connaissance du risque inondation (noyade, pollution)</li> <li>accord de tous pour faire de la rivière une contribution à l'image de la commune et au cadre de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'urbanisation et l'industrialisation ne sont pas vues comme une contrainte pour la rivière alors que les habitants la voient polluée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>attente de nettoyage</li> <li>attente aussi de plus d'aménagements</li> <li>peu informés des actions du SIVOA</li> </ul>

### 2 - Morsang-sur -Orge

Situation particulière de la rivière coulant au fond du parc du séminaire, très à l'écart de l'entrée principale par le château, Orge aménagée en 1998 : béton enlevé sur 1500 mètres, végétalisation de berges, lutte contre les inondations,

La valeur d'existence de la rivière	La connaissance des objectifs de la DCE	L'adéquation entre les représentations de la rivière et la gestion par le syndicat
<b>Les usagers</b> (interrogés dans le parc du séminaire)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>pratique de proximité, familiale, quotidienne pour 50 % des personnes</li> <li>rivière décrite en termes positifs avant tout (nature, calme) mais aussi négatifs (saleté, pollution, manque d'entretien)</li> <li>avis partagé autour de la qualité autant perçue comme mauvaise que bonne (40 % bonne, 40 % pas bonne, 20 % NSP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les critères d'une bonne rivière sont décroissant existence et circulation poissons, un peu moins herbes hautes et variation niveau, et plus discuté la mobilité des berges et le débordement de la rivière</li> <li>cependant ces critères ne sont pas compris (circulation poisson et herbes hautes)</li> <li>la restauration des écosystèmes et la mobilité des berges sont bien perçues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>rivière estimée comme naturelle pour 87 % (Orge affluent de la Seine, présence de source, et de poissons) pour les autres : baignade impossible et contrôle du cours d'eau</li> <li>aménagements contre inondation vus par la majorité des personnes</li> <li>50 % estiment positivement les actions, autour de l'entretien des berges le débroussaillage, la propreté des berges et des abords,</li> </ul>

## Programme PIREN-Seine : Les usages urbains et la qualité des milieux

<ul style="list-style-type: none"> <li>risque inondation perçu par seulement la ½ des personnes, avec noyade, pollution et moustiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>refus du débordement de la rivière avec le risque inondation et de la non intervention humaine</li> <li>le plus discuté la récréation des zones humides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'entretien perçu comme au service du naturel</li> <li>volonté de changements assez minimes avec une attente d'entretien autour de la propreté, même si demande d'équipement de loisir et d'une baignade</li> </ul>
<p><b>Les riverains</b> (pavillons à Savigny à proximité A6 : rivière forme la limite physique entre la commune de Savigny et celle de Morsang : pavillons à Morsang sans berges directes sur Orge pour 80 % des personnes interrogées, existence d'une promenade discontinue Morsang-Savigny autour d'un terrain vague proche de l'autoroute A6)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>la rivière n'a pas conditionné l'achat, apporte un plus (1/3 des enquêtés avec le parc) et un moins (1/3 cause inondation) → attrait supérieur du parc</li> <li>les inondations sont identifiées comme risque (75 %, cf. celle de 2002) et la pollution (25 %) mais sans lien avec les contraintes sur le terrain</li> <li>pour les propriétaires des berges, très peu de connaissance de leur responsabilité d'entretien associé au SIVOA</li> <li>tous ne vont pas sur la rivière (10%) et les 90 % se promènent, font de vélo et de la pêche le WE et un peu semaine (40%)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>¾ voient des améliorations : propreté, aspect plus naturel (béton enlevé), entretien des berges</li> <li>dégradation due aux odeurs (constatées par enquêteurs), saleté, abords pas tondus</li> <li>l'amélioration des la propreté est le 1<sup>er</sup> souhait avant la protection des crues et la dépollution</li> </ul>
<p><b>Les habitants</b> (quartier de la forêt, au sud-est de Morsang, le plus éloigné de l'Orge)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>57 % seulement fréquentent la rivière dont les 2/3 une fois seulement par mois ; ceux qui ne n'y vont pas disent ne pas y aller par manque de temps (trop loin, accès pas facile)</li> <li>le mot le fréquent associé avec rivière est saleté</li> <li>risque inondation pas vu par &lt;1/2 et autre risque =moustiques</li> <li>la rivière est un plus, mais pas indispensable dans le choix du domicile</li> <li>l'appréciation de la rivière est liée au parc, élément secondaire, voire remplaçable au vu des avantages offerts par le parc « poumon vert »</li> <li>vision positive dans l'aménagement (paysage, loisir et niche écologique)</li> <li>elle représente cependant un patrimoine indissociable de la commune (nom et logo) mais pas pour tous (3 personnes pensent que la rivière n'apporte rien</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>perçue comme naturelle et peu aménagée (sauf 17 % par les habitants ayant connu l'Orge avant aménagement + baignade) : les aménagements connus ne sont pas vus comme contradictoires avec le naturel de la rivière</li> <li>associée à une reconnaissance du travail fait pour la lutte contre les inondations et l'amélioration du cadre de vie</li> <li>1<sup>er</sup> souhait de plus d'activité autour de la rivière (baignade, pédalo, base de sport en eau vive)</li> <li>souhait de davantage entretien (propreté et tonte)</li> </ul>

Les enquêteurs soulignent une différence d'intérêt pour les enquêtes avec un intérêt décroissant usagers/riverains/ habitants, à travers taux de non réponse (10%, 25 %, 36%). Ils indiquent aussi une relative méconnaissance du fonctionnement d'une rivière à travers les commentaires sur l'état naturel ou non de la rivière et des aménagements réalisés. Ils estiment que le risque inondation est peu connu, que ce soit par les habitants et les usagers (1/2)

Les interprétations des avis sont obtenues pour les accords ou refus sur la moyenne des notes obtenues (restaurer les écosystèmes 4/5 poissons dans la rivière 5/5 - ne plus intervenir du tout 1,7/5, laisser les crues inonder 2.2/5) et la notion de débat avec l'écart type des réponses (recrée des zones humides ET de 1.59 contre 1.07 pour ne plus intervenir du tout)

Enfin ils constatent que les groupes ne montrent pas les mêmes attentes d'aménagement, avec des différences entre les habitants et les usagers : pour les usagers ils parlent plutôt d'une gestion « naturelle-contrôlée » de la rivière, avec demande d'équipement de loisir et d'une baignade, alors que les habitants émettent un souhait d'activités plus impactantes (nature équipement - pédalos, sport d'eau vive, et augmentation de la fréquentation)

### 3 - Saint-Michel-sur Orge, Bretigny-sur-Orge

Une rivière associée aux bassins, tracé rectiligne de la rivière, bras de dérivation (le Blutin) et bassins de retenue sur anciens trous de carrières réaménagés par le SIVOA. Un Aménagement ancien. En 20 ans, disparition de certaines activités sur les bassins sans véritable intervention du SIVOA (planche à voile, embarcation, baignade).

Une commune peu exposée au risque inondation car en fond de vallée large et peu urbanisé

A proximité de la promenade de Lormoy, peu de riverains hors une maison de retraite, centre de loisir, centre équestre, complexe sportif

La valeur d'existence de la rivière	La connaissance des objectifs de la DCE	L'adéquation entre les représentations de la rivière et la gestion par le syndicat
<b>Les usagers des 2 sites (saint-Michel et Betigny)</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• identification de la qualité de l'eau avec l'existence de poissons et leur libre circulation (4.8) mais très proche les herbes hautes (4.5) et les variations de niveau et de berges (4), voire même de laisser la rivière déborder (3.5)</li> <li>• les moyens pour y arriver sont la restauration des écosystèmes, tournent autour de la limitation des équipements moins discutés que la création de zone humide</li> <li>• intervention attendue du gestionnaire, avec une gestion différenciée par tronçons plus ou moins naturels (sous contrôle)</li> <li>• gestion dans une continuité par rapport à une rivière très modifiée : renaturalisation par aménagement et non par laisser la nature faire</li> </ul>	

## Programme PIREN-Seine : Les usages urbains et la qualité des milieux

Les usagers (enquête sur les bassins du petit Paris et du Carouge et non sur la rivière : bassin du petit Paris très peu aménagé, nombreuses frayères)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• diversité des usages entre pratique de circulation (course, vélo), d'installation (pique nique, pêche)</li> <li>• portant peu de termes de nature et surtout idée de calme et d'espace de nature loin de la ville</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• perception des qualités du lieu selon les pratiques</li> <li>• attentes très différentes usagers demandant un retour total à la nature et les usagers du tour du lac</li> <li>• satisfaction affichée de la gestion faite par le SIVOA (pistes cyclables, aire de jeux, herbes hautes)</li> <li>• regret ancienne base nautique</li> <li>• tension entre reconnaissance d'une gestion de renaturation et des souhaits d'entretien et d'une multiplication d'activités (baignade, barques, plages) associées à l'imaginaire du lac</li> </ul>
Les usagers (promenade de Lormoy, bassins de Saint-Michel, Lormoy et Longpont : chemins bétonnés)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• fréquentation de proximité (mais attraction plus large du fait de l'équipement du bassin et des berges)</li> <li>• fréquentation du WE de longue durée (2 heures)</li> <li>• activité de passage mais pas seulement 18 % pêchent : espace de détente et de dépaysement</li> <li>• une qualité jugée moyenne faute de critère d'appréciation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• bassins plébiscités pour le cadre et la tranquillité, les pratiques possibles et le caractère naturel</li> <li>• majorité voit une amélioration en termes de nettoyage, d'entretien des berges : appréciation selon des critères olfactifs et visuels</li> <li>• nostalgie équipements précédents</li> <li>• attente mixité d'usages (pique nique, promenade du chien, vélo, cavaliers, pêcheurs ...)</li> <li>• volonté d'équipement (pédalos, ski nautique, baignade) et d'une qualité esthétique de l'eau (bleue)</li> </ul>
Les habitants ( Saint-Michel : voisinage mairie et centre ville, rue de Montlhéry et allée des prairies)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• fréquentent la rivière (83 %) de façon plus tôt mensuelle (40%) et le WE</li> <li>• rivière jugée d'abord pour son cadre naturel, et ensuite comme polluée et sale et enfin comme une rivière urbaine</li> <li>• apport de détente et de loisir : très peu observation animaux et nature</li> <li>• difficulté à apprécier la qualité de la rivière</li> <li>• une rivière qui existe très peu comme milieu (référence seulement à l'eau et interrogation sur le faible débit, presque rien sur la faune et la flore) seulement pour en souligner les dysfonctionnements (dégradé : pollution, odeur, saleté, en danger), faisant partie d'un cadre naturel</li> <li>• rivière pas vue comme gêne ni comme risque (inondation vue sans dégât) ni comme contrainte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pas de compréhension du fonctionnement de la rivière</li> <li>• des attentes divergentes                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit allant dans le même sens : laisser la rivière telle quelle, plus de nature, plus sauvage</li> <li>- soit en opposition : plus de ponts, aire de jeux, sport nautiques, plus de tontes</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• constat d'une amélioration entretien et aménagement de la rivière</li> <li>• action du SIVOA mal comprises (faible débit, herbes hautes contre nature)</li> <li>• une volonté de rivière généralement plus naturelle donc une action bien perçue (faible intervention, fonctionnement plus naturel)</li> <li>• volonté de préserver le cadre d'activité et non le milieu aquatique lui-même</li> <li>• des attentes d'équipements (embarcation, sport nautiques) et d'information</li> </ul>

Programme PIREN-Seine : Les usages urbains et la qualité des milieux

d'aménagement <ul style="list-style-type: none"> <li>• atout pour la commune (attrait commercial, cadre de vie) autour d'un paysage à préserver et une niche écologique</li> </ul>		
--	--	--

Sur l'appréciation de la rivière, les enquêteurs relèvent une différence entre les habitants - qui ne font pas de confusion entre la rivière et les bassins - par rapport aux usagers qui confondent les 2. A travers les réponses des usagers (bassin du Carouge, petit Paris), mise en avant d'un « milieu » bassin spécifique : le lac s'accompagne d'un imaginaire différent de la rivière (plage, promenade en barque)

#### 4 - Egly

La valeur d'existence de la rivière	La connaissance des objectifs de la DCE	L'adéquation entre les représentations de la rivière et la gestion par le syndicat
<b>Les usagers (interrogés à proximité du bassin du Trevoix, de l'étang privé - pêche, et du camping du moulin neuf)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• fréquentation de proximité régulière (hebdomadaire) mais essentiellement du bassin du Trévoix</li> <li>• modulation pratiques selon période (semaine /WE)</li> <li>• décrite comme lieu de nature de tranquillité, mais aussi de pollution (33%)</li> <li>• tension entre usagers et pêcheurs de l'étang privé</li> <li>• qualité moyenne (55 %) voire mauvaise (40 %)</li> <li>• risque inondation peu perçu (60 % aucun risque - bassin du Trévoix vu comme régulateur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• identification de la qualité de l'eau avec l'existence de poissons et leur libre circulation (5) mais très proche les herbes hautes (4.5) et les variations de niveau et de berges (4), voire même de laisser la rivière déborder (2.5)</li> <li>• une rivière sur laquelle il faut intervenir : la qualité écologique va avec les aménagements</li> <li>• attente d'une protection par tronçon avec une appréciation des écosystèmes et d'une propreté apparente, d'un naturel agréable au promeneur (biodiversité, clarté de l'eau, berges propres)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rivière perçue comme naturelle (97 %)</li> <li>• perception positive des aménagements (mieux 67 %) pour 10 % de personnes qui attendent plus d'entretien des berges</li> <li>• attente de la poursuite des aménagements : continuité chemin, poubelles, panneaux indicateurs</li> </ul>
<b>Les riverains</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• la rivière n'a pas justifié le choix de la maison (sauf pour 2/10) mais pour la ½ elle apporte un plus à la maison</li> <li>• pour 7/10 elle participe du cadre de vie (proximité gare, paris, commerces)</li> <li>• perception partagée entre positif (cadre de vie, convivialité de la commune) et négatif (saleté, pollution, moustiques)</li> <li>• 4/10 fréquentent la rivière (/seul jardin)</li> <li>• risque inondation peu perçu / noyade et pollution (53 % aucun risque inondation - bassin du Trévoix vu comme régulateur)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• idéal d'une rivière avec une certaine clarté</li> <li>• quand voient une amélioration, liée aux chemins de promenade et à la propreté</li> <li>• attente d'action contre l'envasement et davantage de propreté (idée que c'est au syndicat ou à la commune d'entretenir)</li> <li>• attente poursuite aménagement rivière annoncé sur tableaux</li> </ul>

## Programme PIREN-Seine : Les usages urbains et la qualité des milieux

<ul style="list-style-type: none"> <li>• ignorent pour 6/10 les contraintes administratives et leurs obligations d'entretien</li> </ul>		
<b>Les habitants</b> (interrogés à proximité de la gare)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• très gros écarts de fréquentation entre non fréquentation (40 %) et fréquentation assidue (43 % au moins une fois par semaine) pour la promenade (1/2) pêche (25 %) et le sport</li> <li>• notion de tranquillité et plaisir (33 % + 30 %) avant la nature (44 %) et la pollution (33%)</li> <li>• risque inondation peu perçu (14 % seulement contre 50 % aucun risque)</li> <li>• rivière perçue comme un atout en termes de paysage à préserver en même temps qu'un lieu privilégié de loisir</li> <li>• idée d'une rivière naturelle</li> <li>• idée d'une relative pollution (pour 68 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• attente de nettoyage avant une attente de nature autour de la faune et la flore, et davantage de poisson (constat qu'avant il y avait plus de poissons que maintenant)</li> <li>• attente d'une meilleure accessibilité (continuité promenade, accès poussette)</li> <li>• 1/5 souhaitent davantage d'aménagements (loisirs pour enfants et adolescents)</li> </ul>

Les enquêteurs soulignent une différence d'intérêt pour les enquêtes avec un intérêt décroissant usagers/habitants/riverains, à travers taux de non réponse (habitants 40 %, riverains 50%)

La faible fréquentation de la rivière par les habitants est associée avec les raisons de domiciliation à Egly : coût du logement bien avant le cadre de vie

Interrogation sur l'information : cible, contenus : un élu d'Egly souligne le peu de retour des lecteurs sur les articles dans *Egly info* concernant la qualité de l'eau et sa gestion. Les soucis portent sur les poissons et l'entretien des berges. Seule information sur place : panneau sur bassin de Trévoix. Le manque d'information de la part de la commune se heurte à une incertitude sur le public et le contenu